



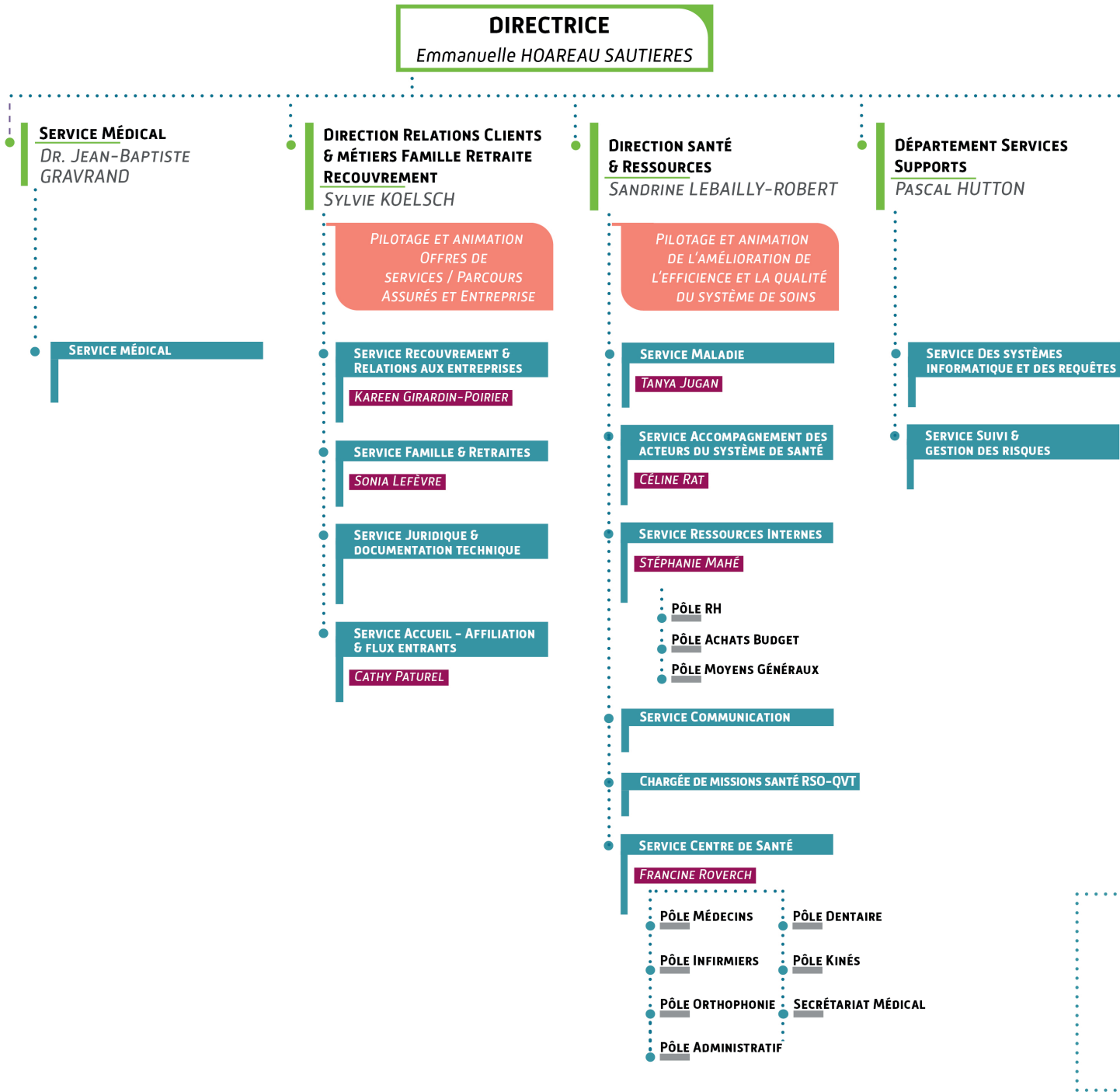
RAPPORT D'ACTIVITÉ

2021

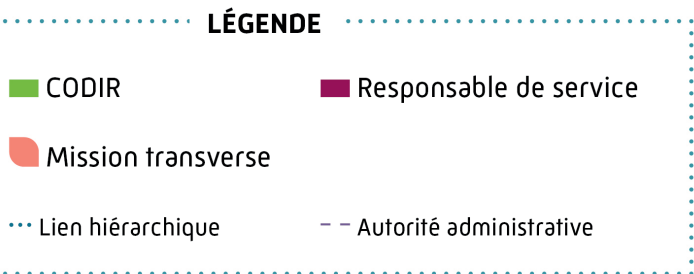
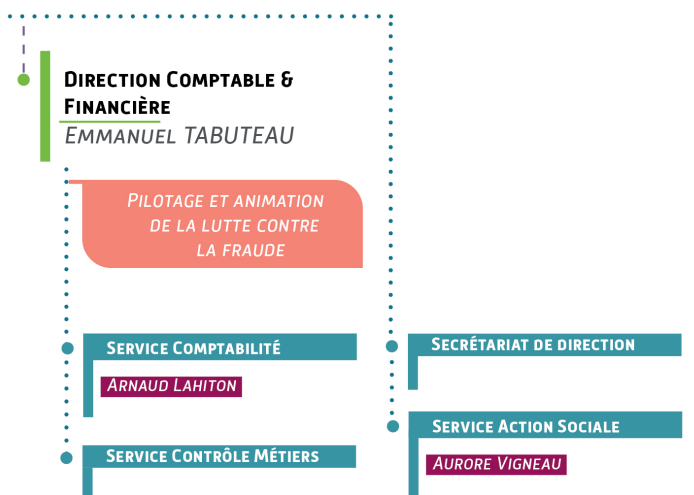


Caisse de
PRÉVOYANCE SOCIALE
Saint-Pierre et Miquelon

ORGANIGRAMME DES SERVICES DE LA CAISSE DE PRÉVOYANCE SOCIALE



E AU 31 DÉCEMBRE 2021



COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

REPRÉSENTANTS DES EMPLOYEURS ET DES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS :

- Au titre des employeurs :**
 - M Jacques LAUVIN
 - Mme Sophie FOUCHARD-CLOCHET
 - M André ROBERT (Président)
 - M Jean-François BRIAND
 - M Max GIRARDIN
- Au titre du collège des travailleurs indépendants :**
 - M Patrick BOUDREAU

REPRÉSENTANTS DES ASSURÉS SOCIAUX :

- Au titre de l'Union départementale FO :**
 - M Nicolas LOREAL
- Au titre de l'Union interprofessionnelle CFDT :**
 - M Renaud HARNETT
 - Mme Laurie DE ARBURN LE PRIOL
- Au titre de la CFTC :**
 - Mme Françoise LETOURNEL (vice-présidente)

PERSONNES QUALIFIÉES DÉSIGNÉES PAR LE PRÉFET :

- Au titre des salariés :**
 - M André PILPRE
- Au titre des employeurs :**
 - M Arnaud ORSINY

Représentante du personnel de la CPS élue par le personnel (avec voix consultative) : Mme Marie-Hélène FOKY

À SAVOIR :

La date de fin de mandat du conseil d'administration a été fixée au 18 décembre 2021.

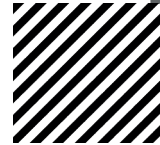
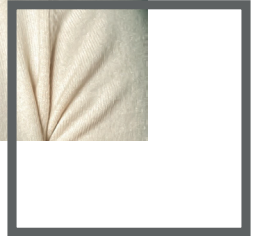
Le prochain CA sera nommé en 2022.

ÉDI TO



DIRECTRICE DE LA CPS

Mme. Emmanuelle
HOAREAU-SAUTIÈRES



MADAME,, MONSIEUR

Voici le rapport d'activité de la Caisse de Prévoyance Sociale pour l'année 2021.

De nouveau, 2021 aura été marquée par la poursuite de la pandémie de COVID 19 avec la nécessité pour notre collectif de travail d'y faire face. Dans un contexte de crise sanitaire qui s'est étirée dans le temps, le régime local a joué à plein son rôle d'amortisseur de la crise tout en continuant d'assurer ses missions et de développer ses activités.

En effet, tout au long de l'année, les équipes de la CPS n'ont eu de cesse de réinventer leurs pratiques, d'adapter leurs offres, de faire évoluer leurs modes de fonctionnement pour maintenir la continuité et le renforcement du service public de sécurité sociale de l'Archipel.

Parmi les exemples, citons le chantier de mise en œuvre des Allocations Logement Familiales et Sociales programmées pour le 1^{er} janvier 2022, la mise en place du parcours assuré d'entrée en ALD, de départ aux études ou des EVASAN ou encore la mise en place du reste à charge zéro pour le dentaire, l'optique et les audioprothèses et l'ancrage de la médiation familiale sur le territoire, notamment au sein des établissements scolaires.

La CPS a aussi structuré et démarré le déploiement d'un dispositif local de prévention des risques professionnels autour des aides financières aux entreprises. Elle a conçu et préparé l'ouverture de nouveaux dispositifs en matière de sport santé ou de prise en charge financière de consultations de santé mentale.

Nous avons également poursuivi la rénovation et l'actualisation du cadre conventionnel territorial avec les Professionnels de Santé notamment sur le dentaire et la médecine.

La coopération avec l'Agence Territoriale de Santé (ATS) s'est renforcée. Mettant en œuvre les préconisations du rapport IGAS de 2019, CPS et ATS, toutes deux investies par le Code Santé Publique d'une mission conjointe de régulation et de préservation de l'efficacité et de la qualité du système de santé territorial, ont contractualisé pour coordonner leurs interventions en la matière.

Le travail systématique de recensement et d'analyse des textes pour clarifier le droit applicable au régime local et à la CPS s'est poursuivi, permettant de stabiliser les règles d'affiliation et d'ouverture des droits notamment, ou encore les règles relatives au paiement des cotisations famille de la fonction publique d'État.

Enfin, après avoir totalement rénové et monté en gamme son infrastructure informatique, la CPS a engagé la refonte complète de son système d'information : migration des données, redéveloppement de la totalité des applicatifs utilisés par la CPS et exploitation des potentialités de ce nouvel environnement. Ce saut de gamme était une nécessité. La fin de ce chantier stratégique pour la CPS est prévue en 2024.

C'est à souligner : ces nouvelles activités et ces chantiers ont été développés à moyens constants, tant sur le volet des ressources humaines que celui du budget de gestion administrative, resté stable.

Enfin, dernier fait marquant, la fin de mandat du Conseil d'Administration de la CPS. En 2022, ce dernier sera renouvelé. Au terme de cette année 2021, je souhaite rendre un hommage appuyé à l'équipe de direction de la CPS, animée par un remarquable esprit collectif et dont les membres sont investis de qualités professionnelles et humaines précieuses. L'arrivée d'un nouveau médecin-conseil en septembre 2021 est venue compléter cette belle équipe. C'est un point d'appui précieux pour un directeur ou une directrice et un atout pour la Caisse.

Je terminerai par des remerciements chaleureux et sincères à nos salarié.e.s. Leur implication et leur sens du devoir permettent à la CPS de faire face à toutes les situations et de préserver le service public de sécurité sociale auquel nous sommes si fortement attaché.e.s.

La Directrice,
Emmanuelle HOAREAU SAUTIERES

FINANCES

L'OFFRE GLOBALE
EN SERVICE

SÉCURITÉ SC

MALADIE

OCIALE

GESTION

FAMILLE

RETRAITE

BELLEVILLE

RETRAITE



OUVRIR DES DROITS



ORIENTER LES ASSURÉS



GÉRER LES FLUX ENTRANTS



FAITS MARQUANTS

INTÉGRATION DU SERVICE AAFE DANS LE PARCOURS «MA-PA-TERNITÉ»

Depuis juin 2021 l'accueil, en tant que premier interlocuteur des usagers et agissant en tant que guichet unique, est en charge de la gestion de la mallette "Ma-Pa-ternité", qui regroupe l'ensemble des informations relatives à la grossesse, à la maternité et paternité ainsi qu'à la parentalité.

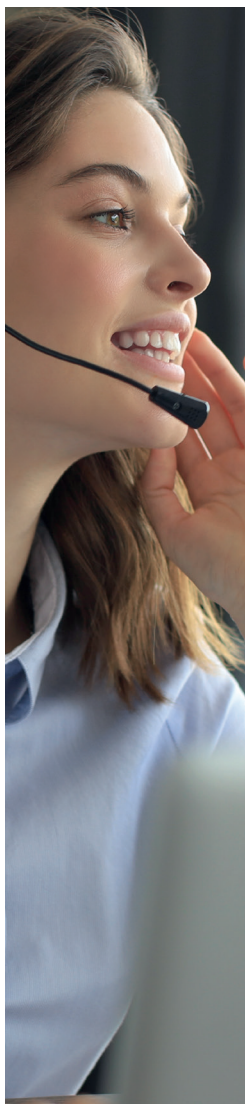
Les agents d'accueil renseignent les assuré(e)s concerné(e)s sur leurs droits et démarches dès le dépôt de la Déclaration Préalable de Grossesse (DPDG).

Entre juin et décembre 2021, 22 futures mamans se sont vues remettre une mallette Ma-Pa-ternité.

INTÉGRATION DANS LE SERVICE ET DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ «MISE EN GED»

En janvier 2021, le service AAFE a récupéré l'activité «mise en GED» (Gestion Électronique des Documents) jusqu'alors assurée par le service des Moyens Généraux.

C'est pourquoi en novembre 2021 a été intégré l'activité vaguesmestre au service afin d'optimiser le fonctionnement de la gestion du courrier entrant et sortant (dépôts postaux et transmissions inter-structures) en l'associant à l'activité «mise en GED» des documents entrants.



PROJET RÉCLAMATION

Courant 2021, Le service AAFE a du formaliser un circuit interne de traitement des demandes et élaborer un formulaire de réclamation qui a été mis à disposition des usagers.

Ce projet avait pour objectifs de rendre la démarche plus aisée pour les usagers, d'assurer un suivi des réclamations entrantes et d'améliorer la qualité de nos services.

Ce sont 16 formulaires qui ont été transmis aux usagers qui manifestaient une insatisfaction sur la période, 13 ont été déposés. Le délai de réponse moyen de la CPS aux réclamations déposées est de 19 jours.

PARTICIPATION AU FORUM DES ÉTUDIANTS

Depuis 2021, le service participe à l'organisation et à l'évènement piloté par le service formation et insertion de la Collectivité Territoriale.

Trois services travaillent de concert pour le forum : Le service AAFE, le service communication et le service d'action sociale de la CPS.

L'objectif du service AAFE lors de cette journée est de créer le contact avec les futurs étudiants pour leur transmettre un maximum d'informations concernant leur affiliation en matière de démarches avant, pendant et au retour de leurs séjours d'études à l'extérieur de l'archipel.

Cette année, ce sont 60 jeunes et parents qui ont fréquenté le stand.

CONTINUITÉ DE SERVICE

POURSUITE DES TRAVAUX SUR LES QUESTIONS D’AFFILIATION ET D’OUVERTURE DE DROITS

En vue de rendre les questions d’affiliation et d’ouverture de droit à l’assurance maladie plus claires sur le territoire, le service a investigué différents cas de figure qui s’imposaient à eux afin d’offrir aux usagers les meilleures solutions de couverture sociale et maladie. Différents thèmes ont été clarifiés :

- l’affiliation des étudiants
- l’affiliation des retraités hors SPM
- la couverture maladie en cas de séjour court en métropole ou à l’étranger.

CONTROLE DES ARRÊTS DE TRAVAIL

Cette activité, mise en place en septembre 2020, se poursuit en 2021 avec 72 arrêts qui ont fait l’objet d’un rejet.

La majorité des rejets se fait par téléphone avec la rectification de la complétude suite à la transmission des informations par l’assuré aux agents d’accueil au cours de la conversation téléphonique.

En cas de récidive et/ou de réception d’un arrêt totalement incomplet, le rejet se fait par renvoi postal.

En cas de dépôt d’un arrêt incomplet réalisé en situation d’accueil : l’agent rappelle la règle à l’assuré qui complète le cerfa sur place.

ORGANISATION DE SESSIONS D’INFORMATIONS POUR LES EVASANS À DESTINATION DE ST JEAN

Ces sessions d’informations, mises en place en septembre 2020, ont perduré en 2021. Regroupant l’ensemble des assurés et/ou leurs accompagnateurs souhaitant être accompagnés dans leurs démarches administratives, elles ont eu pour objet de présenter étape par étape le parcours de l’assuré(e) avant, pendant et à l’issue du séjour médical hors du territoire.

COORDINATION DES RÉGIMES

132 dossiers ont été traités dans le cadre de la coordination des régimes. Le total était de 95 dossiers en 2020, cette augmentation peut s’expliquer par la réouverture des frontières en 2021.

Ce dispositif permet au bénéficiaire de pouvoir prétendre au service des prestations en nature servies par l’institution du lieu de séjour comme s’il y était directement affilié. En effet, le mécanisme de coordination permet un transfert des droits acquis à l’organisme d’assurance maladie d’origine vers l’organisme d’assurance maladie du lieu de séjour.

CHIFFRES

7 692

SOLLICITATIONS EN SITUATION D’ACCUEIL

1 245

RENDEZ-VOUS FIXÉS
(TOUS SERVICES CONFONDUS)

2 537

MISE À JOUR DES FICHES ASSURÉS

13 727

DOCUMENTS SCANNÉS ET INTÉGRÉS
AU SYSTÈME INFORMATIQUE CPS

4 630

ASSURÉS DESTINATAIRES DE LEUR
CARTE DE SÉCURITÉ SOCIALE

NOS ASSURÉS



514
NOUVELLES
AFFILIATIONS



455
RADIATIONS



580
OUVERTURE
DE DROITS



132
COORDINATION
DES RÉGIMES

DADS
542



4 818 LIGNES DE DONNÉES SAISIÉS
DANS L’APPLICATIF DE LA CPS



AIDER LES FAMILLES DANS LEUR QUOTIDIEN



FAVORISER L'INSERTION ET L'AUTONOMIE DES PERSONNES

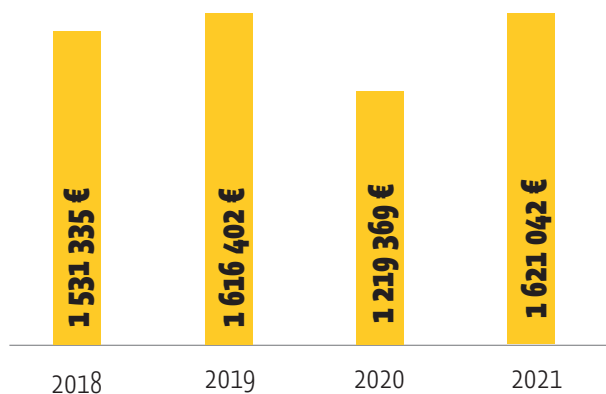


ACCOMPAGNER LES FOYERS DANS LEURS DÉMARCHES



FAITS MARQUANTS

ÉVOLUTION DES DÉPENSES



Avec **1 621 042 € de prestations versées en 2021**, les dépenses sont en nette augmentation comparées à 2020. Il est bon de rappeler que 2020 était une année particulière placée sous le signe du COVID et des confinements.

Les régularisations des administrations sur le volet famille suite à la signature du protocole transactionnel CPS - Etat de décembre 2020 peut expliquer cette hausse des dépenses d'environ 400 000 €.

- les AF ➤ **241 443 €**
- le CMG ➤ **79 324 €**
- l'AEEH ➤ **3 760 €**
- la prime à la naissance ou à d'adoption ➤ **6 714 €**
- l'ASF ➤ **6 998 €**
- la PreparE ➤ **11 215 €**
- l'AB de la PAJE ➤ **51 305 €**
- le complément familial ➤ **6 351 €**
- l'ArS ➤ **6 859 €**
- l'AAH ➤ **756 €**

REVALORISATION DES MONTANTS

La Base Mensuelle d'Allocations Familiales (BMAF) qui détermine les montants des prestations familiales est revalorisée de 0.1%. Elle est de 414,81€ au 1^{er} avril 2021. Les tarifs des prestations familiales ont donc évolué comme suit :

L'AAH (Allocation aux Adultes Handicapés) a été revalorisée pour atteindre **903,60 €**.

L'AEEH (Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé) de base a été revalorisée pour atteindre **132,74 €**.

Le RSO (Revenu de Solidarité) a été revalorisé pour atteindre **532,47 €**.

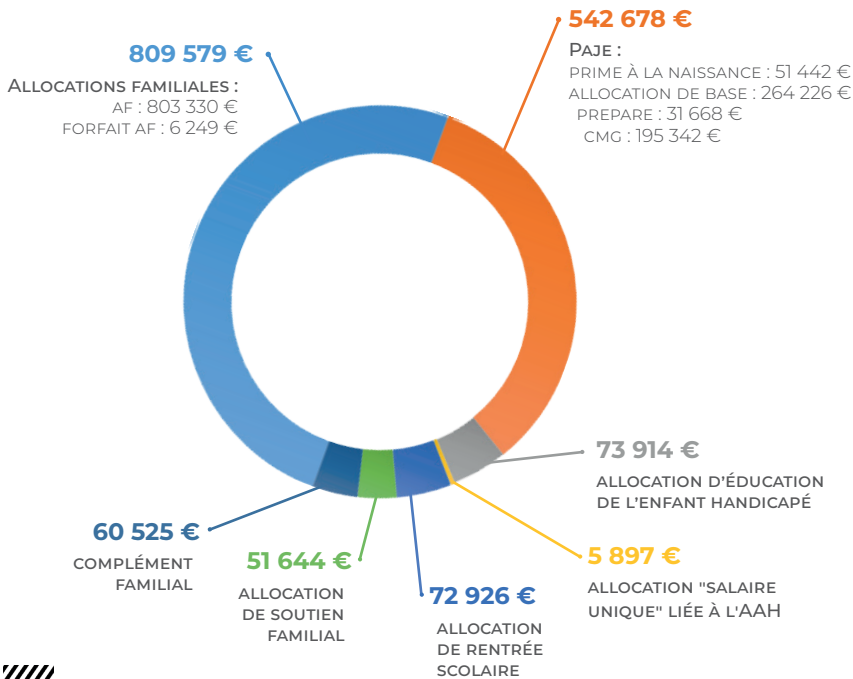
Le RSA (Revenu de Solidarité Active) a été revalorisé pour atteindre **565,34 €** pour une personne seule.

La PA (Prime d'Activité) a été revalorisée pour atteindre **553,71 €**.

L'ASF (Allocation de Soutien Familial) a été revalorisée pour atteindre **116,69 €** pour un enfant.

Les plafonds de ressources ont, quant à eux, été revalorisés de 0,9 % au 1^{er} janvier 2021.

RÉPARTITION DES DÉPENSES



NOS MISSIONS GÉNÉRALES

AIDER LES FAMILLES À CONCILIER VIE PROFESSIONNELLE ET PERSONNELLE

La prestation d'accueil du jeune enfant (PAJE) apporte une aide financière aux familles sous forme d'une prime à la naissance ou à l'adoption, d'une allocation de base et d'un complément de libre choix du mode de garde ou d'une prestation pour le parent qui réduit ou cesse son activité afin d'élever son enfant. **En 2021, 150 foyers ont bénéficié de la PAJE.** Le nombre de bénéficiaires de l'allocation de base (+12), du CMG (+10) a augmenté cette année.

Évolution du nombre d'allocataires PAJE



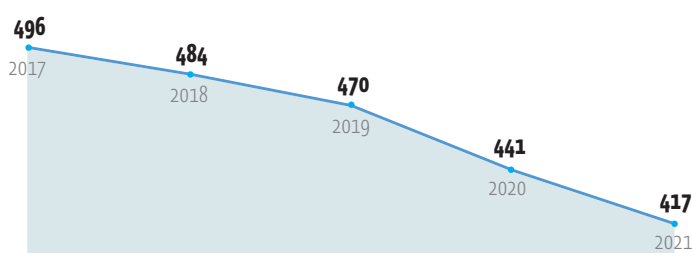
SOUTENIR FINANCIÈREMENT LA FONCTION PARENTALE

La CPS intervient aux moments clés de la vie de la famille: naissance, changement de rythme de vie, rupture conjugale, etc.

Avec les allocations familiales (AF), la CPS contribue aux dépenses auxquelles les familles doivent faire face lorsque les enfants grandissent, et verse également l'allocation de rentrée scolaire ...

En 2021, 417 familles ont perçu les allocations familiales. Un chiffre en diminution par rapport à 2020 (-24 familles).

Évolution du nombre d'allocataires des AF



CHIFFRES

DÉPENSES 1 616 402 €

DE PRESTATIONS VERSÉES

PRESTATION D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT (PAJE)



150

BÉNÉFICIAIRES DE L'ALLOCATION DE BASE

58

FAMILLES ONT BÉNÉFICIÉ DU CMG

53

PRIMES À LA NAISSANCE OU À L'ADOPTION

23

FOYERS ONT BÉNÉFICIÉ DE LA PREPARE

417



FAMILLES ONT PERÇU LES ALLOCATIONS FAMILIALES

115 FAMILLES ONT TOUCHÉ L'ALLOCATION DE RENTRÉE SCOLAIRE (ARS)



21 FOYERS ONT BÉNÉFICIÉ DE L'ALLOCATION DE SOUTIEN FAMILIAL (ASF)

39 FOYERS ONT PERÇU UN VERSEMENT DE L'ALLOCATION D'ÉDUCATION DE L'ENFANT HANDICAPÉ (AEEH)

Favoriser l'insertion & l'autonomie

Par ailleurs, la CPS gère des dispositifs pour créer les conditions favorables à l'autonomie, l'insertion sociale et le retour à l'emploi. Elle assume le versement d'un revenu aux personnes en situation de handicap et assure le paiement de la prime d'activité et du revenu de solidarité active (Rsa) pour le compte de la Collectivité Territoriale.

32,50

Bénéficiaires du RSA en moyenne mensuelle (pour 20,42 allocataires)

50,83

Bénéficiaires de la Prime d'Activité en moyenne mensuelle (pour 35,92 allocataires)

2

Bénéficiaires du RSO

52

Bénéficiaires de l'AAH

3



**AGIR POUR LA PROMOTION
DES FAMILLES SUR LE
TERRITOIRE**



**SOUTENIR LA PARENTALITÉ
À SAINT-PIERRE & MIQUELON**



**DÉVELOPPER UNE OFFRE DE
SERVICES EN ACCORD AVEC
LES BESOINS DES FAMILLES**



FAITS MARQUANTS

PRESTATIONS DE SERVICE

PRESTATION DE SERVICE UNIQUE (PSU)

Le dispositif de la PSU est opérationnel, à la crèche de Saint-Pierre, depuis septembre 2013.

49 familles au total ont pu bénéficier de la PSU en 2021, soit une moyenne mensuelle de 35 familles.

Le montant total de la prestation versée au titre de la PSU à la maison de l'enfant est moins important en août du fait de la fermeture de l'établissement pour congés annuels.

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (ALSH)

La prestation ALSH a été mise en place au Relais des Enfants de Saint-Pierre depuis le 1^{er} janvier 2016.

205 familles au total ont pu bénéficier de l'ALSH au travers des séjours vacances et des temps extra-scolaires (mercredi, vendredi après-midi et vacances scolaires).

Par le biais de cette prestation, le Relais des Enfants perçoit la somme de 53 centimes par heure et par famille bénéficiaire, et ce indépendamment du montant de la participation familiale.

La prestation Fond Publics et Territoire – ALSH qui vient, entre autres, apporter une subvention d'équilibre à l'organisme gestionnaire en début d'année N+1 pour combler une éventuelle perte par rapport aux participations familiales. Cependant, la structure n'a pas eu de perte en lien avec les tarifs ALSH appliqués en 2020. Il n'y a donc pas eu de versement de subvention d'équilibre.

ANIMATION LOCALE DES ESPACES DE VIE SOCIALE

En 2021, une attention particulière a été apportée aux associations pour les encourager à développer leur activité du fait de la crise sanitaire et de l'impossibilité de sortir du territoire. La CPS a, en ce sens, proposé aux associations une réunion d'information portant sur l'agrément « Espace de Vie Sociale » et la prestation de service « Animation locale des espaces de vie sociale » qui en découle.

On dénombre, pour 2021, 3 associations ayant obtenu un agrément « Espace de Vie Sociale » et qui se sont vues octroyer des subventions de fonctionnement et/ou d'investissement.

- l'Association Sportive Ilienne Amateurs (ASIA) --> 23 332 € + 10 000 € (*)
- l'Association Sportive Miquelonnaise (ASM) --> 23 332 € + 10 000 € (*)
- l'association Euskal Etxea SPM --> 23 332 € + 10 000 € (*)

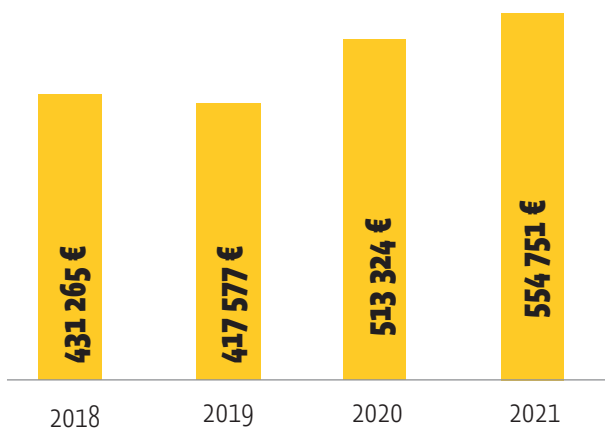
(*) supplément pour l'aménagement d'un espace de vie sociale

AIDE AU FONCTIONNEMENT DE LA MAISON D'ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S

Une Maison d'Assistant(e)s Maternel(le)s (MAM) est un local partagé, avec un projet d'accueil et un règlement interne commun, offrant aux assistant(e)s maternel(le)s la possibilité d'exercer dans un lieu différent de leur domicile. La CPS poursuit l'ambition du soutien à l'exercice de la profession d'assistant maternel en accompagnant les MAM pour garantir la viabilité financière de leur projet.

C'est en ce sens que l'association « Les petits flocons », Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) de Saint-Pierre, s'est vu octroyer une subvention de fonctionnement d'un montant de 20 000 euros. Cette subvention est contractualisée par une convention de financement pluriannuelle et concerne les exercices de 2021, 2022 et 2023.

EVOLUTION DES DÉPENSES



OFFRES DE SERVICE & ACTIONS COLLECTIVES

MÉDIATION FAMILIALE & CONSEIL INDIVIDUEL / FAMILIAL

Espace Médiation, association œuvrant sur le territoire d'Ille et Vilaine est le prestataire de service pour la période allant de 2019 à 2022.

Sur les **5 missions** prévues en 2021, toutes ont pu se concrétiser. Les missions sont annoncées en amont sur les médias locaux et les réseaux sociaux pour faciliter la prise d'informations et de rendez-vous des usagers. En 2021, on dénombre :

- **25 entretiens d'information préalables**, dont 4 par téléphone, 13 en visioconférence et 8 en présentiel ;
- **5 séances de conseil familial** qui ont toutes eu lieu en présentiel ;
- **17 séances de conseil individuel**, dont 8 en visioconférence et 9 en présentiel ;
- **16 séances de médiation familiale**, réparties comme suit :
 - 5 séances parents / adolescents, en présentiel ;
 - 5 séances ordonnées, en présentiel ;
 - 4 séances conventionnelles, en présentiel ;
 - 2 séances conventionnelles, en visioconférence ;

Les participations familiales cumulées pour les séances de médiation familiale s'élèvent à 425€ et celles des séances de conseil individuel / familial s'élèvent à 549€, pour 2021.

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT AU DÉPART DES ÉTUDIANTS DE L'ARCHIPEL

Comme chaque année, le service d'action sociale a été convié à la réunion d'information du service insertion-formation de la Collectivité Territoriale afin de communiquer sur le système de référent CAF, notamment, pour les jeunes présents en métropole ainsi que sur la couverture sociale étudiante.

RELAIS D'ASSISTANTS MATERNELS PARENTS ENFANTS (RAMPE)

L'ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS

Comme en 2020, on note en moyenne **40 familles ayant fait appel au RAMPE** pour être accompagnées dans leur rôle de parents employeurs sur différents thèmes ou pour trouver un(e) assistant(e) maternel(le).

L'ACCOMPAGNEMENT DES ASSISTANTS MATERNELS AGRÉÉS

Le RAMPE contacte régulièrement les Assistants Maternels Agréés de l'archipel afin de leur proposer de mettre à jour leurs disponibilités sur la liste qui est transmise aux parents en recherche de mode de garde.

Il y a, en 2021, **9 assistantes maternelles agréées** (7 à Saint-Pierre et 2 à Miquelon). Les ateliers collectifs du RAMPE sont fréquentés par **5 des assistantes maternelles de Saint-Pierre ainsi qu'une garde à domicile**. Ces ateliers ont lieu les mardis matin, hors périodes de vacances scolaires, dans les nouveaux locaux du Relais des enfants (ancienne école Henriette Bonin).

CHIFFRES

DÉPENSES

554 751 €

dont 543 786 € financés par le FNAS

PSU <i>Prestation de Service Unique</i>	205 396 €
ALSH <i>Accueil de Loisirs Sans Hébergement</i>	28 519 €
EAJE <i>Etablissement Accueil Jeunes Enfants</i>	31 173 €
PAEC <i>Prestation Accueil des Enfants en Crèche</i>	27 514 €
PSEVS <i>Prestation de Service Espace de Vie Sociale</i>	69 996 €

Subventions investissements 29 000 €
animation vie sociale

Projet favorisant l'accueil des enfants 5 000 €
en situation de handicap

Financement accompagnement des 48 688 €
associations + porteurs de projets

Fond de solidarité logement 10 000 €

Aide au chauffage Famille 20 679 €



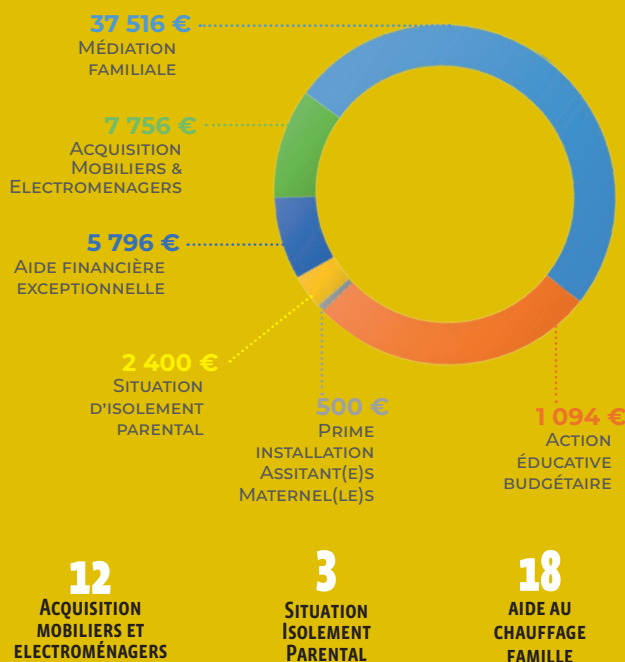
PRESTATIONS INDIVIDUELLES

74 085 €

13
ACTION
ÉDUCATIVE
BUDGÉTAIRE

1
PRIME
INSTALLATION
AM

5
AIDE
FINANCIÈRE
EXCEPTIONNELLE



4

GÉRER LES DROITS À LA RETRAITE



CALCULER LES MONTANTS DES FUTURES RETRAITES

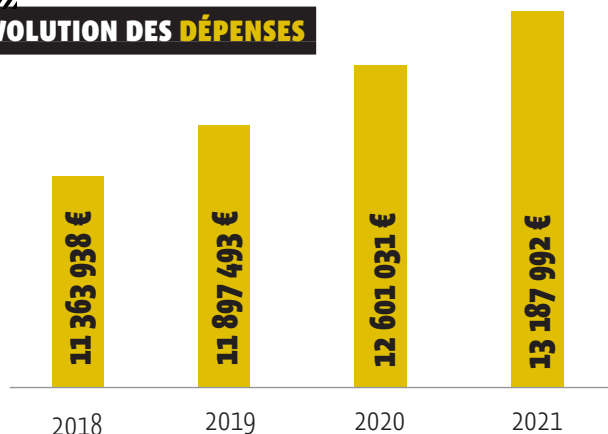


PAYER LES RETRAITES ET DIFFÉRENTES PENSIONS



FAITS MARQUANTS

ÉVOLUTION DES DÉPENSES



Avec **13 187 992 € de prestations versées en 2021**, les dépenses sont en augmentation comparées à 2020. Les revalorisations des différentes prestations et le nombre de bénéficiaires de prestations vieillesse en hausse peuvent expliquer ces dépenses supplémentaires d'environ 585 000 €.

- les Allocation minimales ➤ 5 528 €
- les Retraites contributives ➤ 602 207 €
- les Pensions de réversion ➤ 77 044 €
- le différentiel AVT ➤ 4 501 €
- les Allocations Solidarité Personnes Âgées ➤ 7 363 €

REVALORISATION DES MONTANTS

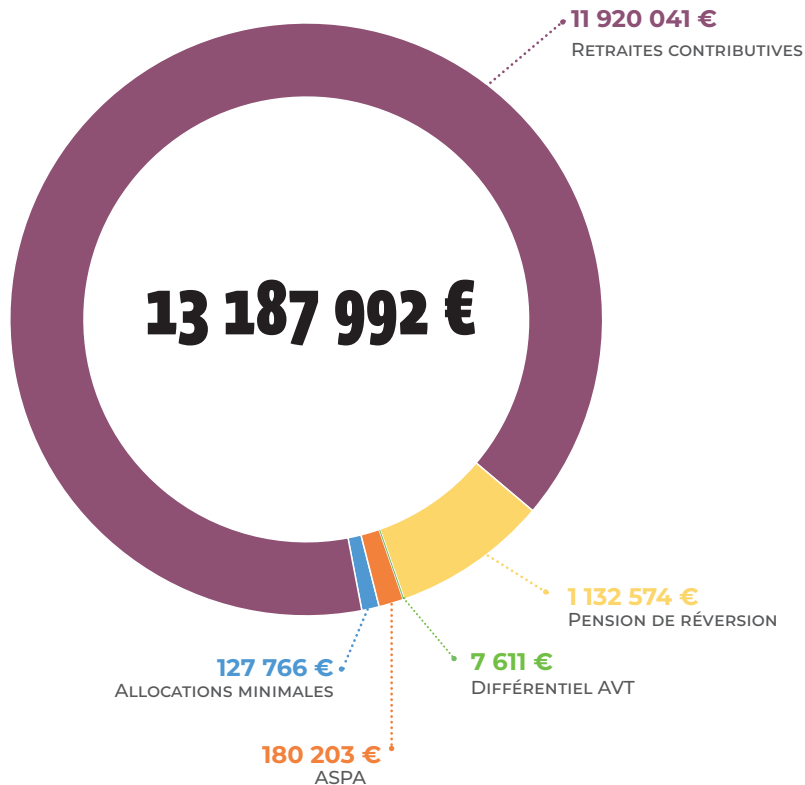
L'INSTRUCTION INTERMINISTÉRIELLE n° DSS/SD3A/2020/230 du 23 décembre 2020 relative à la revalorisation des pensions de vieillesse, des minima sociaux et des minima de pension au 01/01/2021, prévoit **une revalorisation du montant des pensions de retraite de base, des minima de pension et de certains minima sociaux d'un coefficient de 1.004, soit un taux de 0.4%**.

L'arrêté du 17 mai 2021 fixant pour 2021 le taux de revalorisation complémentaire des prestations de vieillesse à Saint Pierre et Miquelon prévoit **une revalorisation complémentaire de 1.0247 sur les retraites personnelles, de réversion, sur les salaires, les allocations minimales et spéciales et de 1.0117 sur l'allocation supplémentaires l'ASPA et ses plafonds de ressources**.

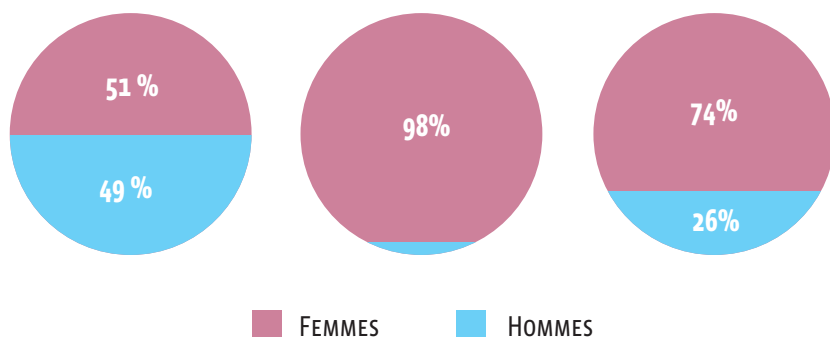
Montant ASPA personne seule	1 172,51 €
Montant ASPA couple	1 842,52 €

Montant ASPA personne seule	1 186,23 €
Montant ASPA couple	1 864,08 €

RÉPARTITION DES DÉPENSES



PROFIL DES BÉNÉFICIAIRES



	Retraite contributive	Pension de réversion	Prestations minimales
Femmes	880 bénéf.	259 bénéf.	89 bénéf.
Hommes	837 bénéf.	2 bénéf.	32 bénéf.

NOUVEAUX BÉNÉFICIAIRES

En 2021, le service des retraites a étudié **131 nouvelles demandes**.

Parmi ces demandes, on dénombre 103 nouvelles prestations attribuées, 17 révisions de dossier et 11 refus. Le nombre de bénéficiaires de prestations vieillesse est donc en augmentation. On peut le détailler comme suit :

- les Retraites contributives : **+ 79 dossiers**
- les Retraites anticipées pour carrière longue : **+ 18 dossiers**
- les Pensions de réversion : **+ 13 dossiers**
- les Allocations Solidarité Personnes Âgées : **+ 10 dossiers**

CHIFFRES

1 817

BÉNÉFICIAIRES DE PRESTATIONS VIEILLESSE

1 717

BÉNÉFICIAIRES DE RETRAITE PERSONNELLE

264

BÉNÉFICIAIRES DE PENSION DE RÉVERSION

121

BÉNÉFICIAIRES DE PRESTATIONS MINIMALES DE VIEILLESSE

DONT :

33

BÉNÉFICIAIRES D'ALLOCATIONS MINIMALES

36

BÉNÉFICIAIRES DE L'ASPA (ALLOCATION DE SOLIDARITÉ AUX PERSONNES ÂGÉES)

4

BÉNÉFICIAIRES DU DIFFÉRENTIEL AVT

74

BÉNÉFICIAIRES D'ALLOCATIONS SUPPLÉMENTAIRES

1

BÉNÉFICIAIRES D'ASV (ALLOCATION SPÉCIALE VIEILLESSE)

MISE À JOUR CARRIÈRE

198

appels pour la mise à jour des carrières

212

envois d'estimation de montants retraites

5

**AMÉLIORER LA PRISE EN CHARGE
DES SITUATIONS DE RUPTURE
ET DE DIFFICULTÉS SOCIALES**



**FAVORISER LE «BIEN VIELLIR»
PAR LA PRÉVENTION DE
LA PERTE D'AUTONOMIE**

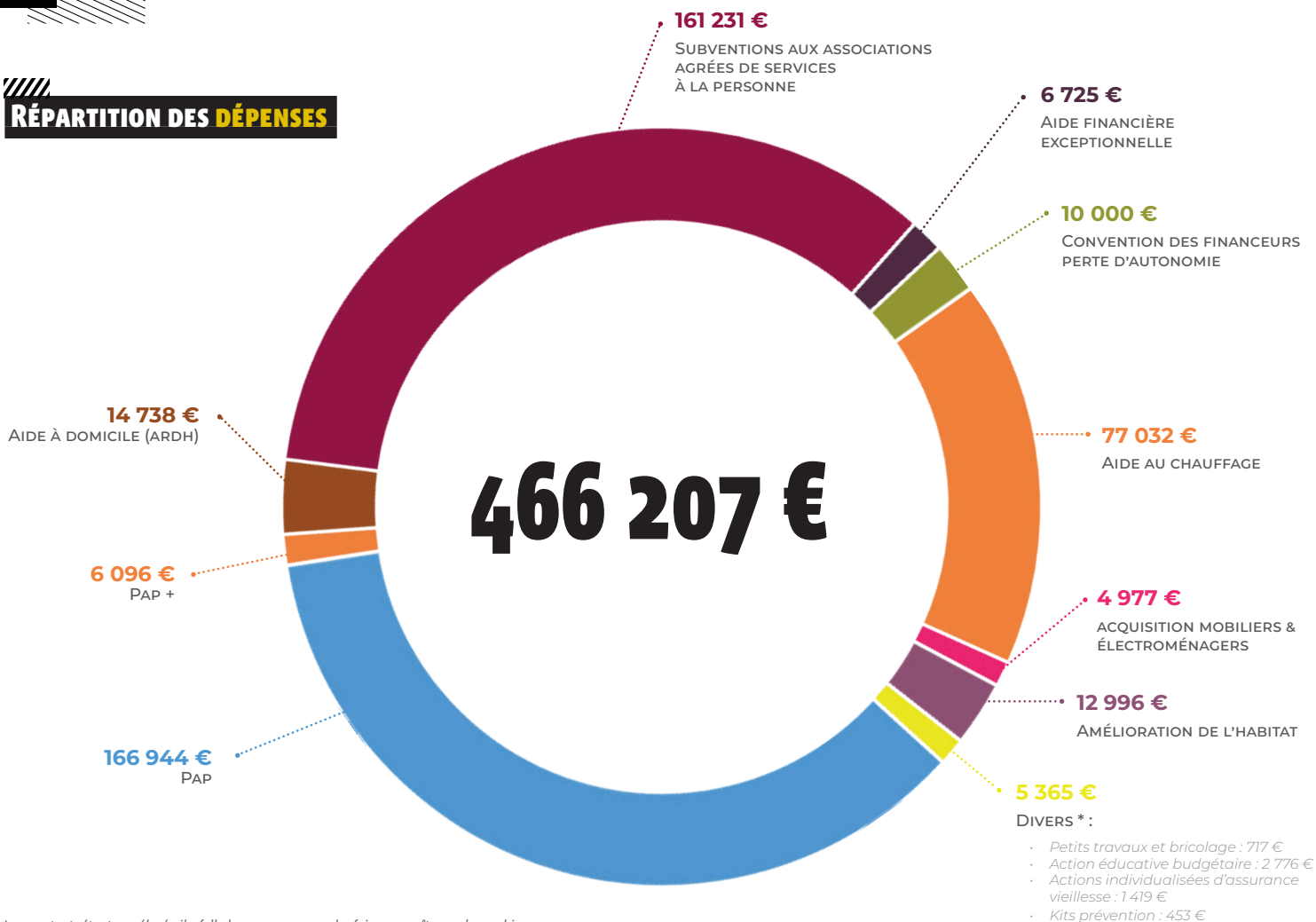


**AGIR POUR UNE MEILLEURE
QUALITÉ DE VIE PAR LE
MAINTIEN DU LIEN SOCIAL**

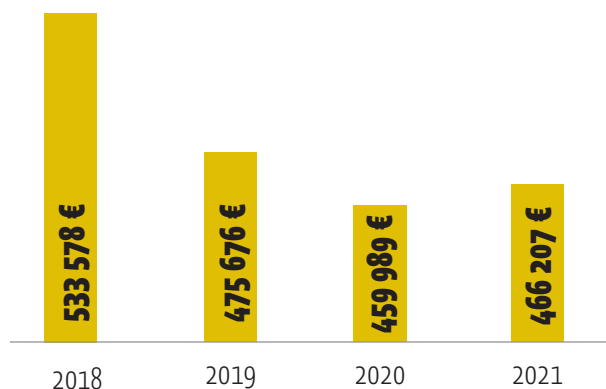


FAITS MARQUANTS

RÉPARTITION DES DÉPENSES



ÉVOLUTION DES DÉPENSES



Avec **466 207 € de prestations et subventions versées en 2021**, on constate que les dépenses pour l'axe vieillesse de l'action sociale sont relativement stables depuis 2019. Certains postes de dépenses ont augmenté, mais une nette diminution pour le PAP (Plan d'Action Personnalisé) permet d'équilibrer la balance.

- l'Aide au chauffage ➔ **11 324 €**
- Amélioration de l'habitat ➔ **9 357 €**
- Acquisition appareil électroménager et mobilier ➔ **72 €**
- Subventions aux associations agréées de services à la personne ➔ **8 134 €**
- Aide financière exceptionnelle ➔ **6 725 €**
- Convention des financeurs ➔ **10 000 €**
- Kits préventions ➔ **354 €**
- Action individualisées d'assurance vieillesse ➔ **1 419 €**
- PAP ➔ **38 857 €**
- PAP + ➔ **198 €**
- Petits travaux et bricolage ➔ **47 €**
- Aide à domicile ➔ **1 083 €**
- Action Éducative Budgétaire ➔ **1 084 €**

SUBVENTIONS ATTRIBUÉES

LA CONFÉRENCE DES FINANCEURS DE LA PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE

En 2021, la CPS siégeant à la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie, il a été accordé par le conseil d'administration une contribution financière de 10 000 € au fond territorial dédié.

Cette conférence a pour but de statuer sur des projets en lien avec la prévention de la perte d'autonomie chez les personnes âgées et proposés par des entreprises et associations locales. Ces derniers peuvent, au travers de la conférence et sous réserve que leur projet soit retenu, bénéficier d'un financement.

L'ASSOCIATION RESTONS CHEZ NOUS

A l'identique des années précédentes, l'association Restons Chez Nous a bénéficié d'une subvention de fonctionnement pour l'année 2021 d'un montant total de 161 231 euros.

De plus, une subvention de 4 000 euros a également été accordée pour financer l'accompagnement de l'association Restons Chez Nous par l'association Amical.

CONVENTIONS AVEC LES AUTRES CAISSES DE RETRAITE

Il est à noter que la Caisse Nationale des Industries Électriques et Gazières (CNIÉG) a conventionné avec la CPS afin que le service d'action sociale accompagne ses bénéficiaires au même titre et sous les mêmes conditions que les retraités CPS. L'intégralité du montant versé est donc reversé par la CNIÉG à la CPS.

En 2021, aucune autre caisse de retraite n'a conventionné avec la CPS pour ses propres ressortissants concernant par exemple, les prises en charge PAP.

CHIFFRES

151



DEMANDES DE
PRESTATIONS ACCORDÉES
(HORS PAP)

17

AIDE AU RETOUR À DOMICILE
APRÈS HOSPITALISATION

6

KITS
PRÉVENTION

3

 PRESTATIONS "GROS MÉNAGE"

6

PRESTATIONS
"PETITS TRAVAUX"

17

ACQUISITION D'APPAREIL
ÉLECTROMÉNAGER OU
ÉQUIPEMENT MOBILIER

96

AIDE AU CHAUFFAGE

6

AMÉLIORATION
DE L'HABITAT

LES PLANS D'ACTIONS PERSONNALISÉS

93

 BÉNÉFICIAIRES




**GÉRER LES PRESTATIONS
MALADIE, GROSSESSE,
INVALIDITÉ ET DÉCÈS**



**ASSURER LE REMBOURSEMENT
DES PRESTATIONS EN NATURE
(MÉDICAMENTS, CONSULTATIONS...)**



**METTRE EN PAIEMENT LES
INDEMNITÉS JOURNALIÈRES ET
PENSIONS**

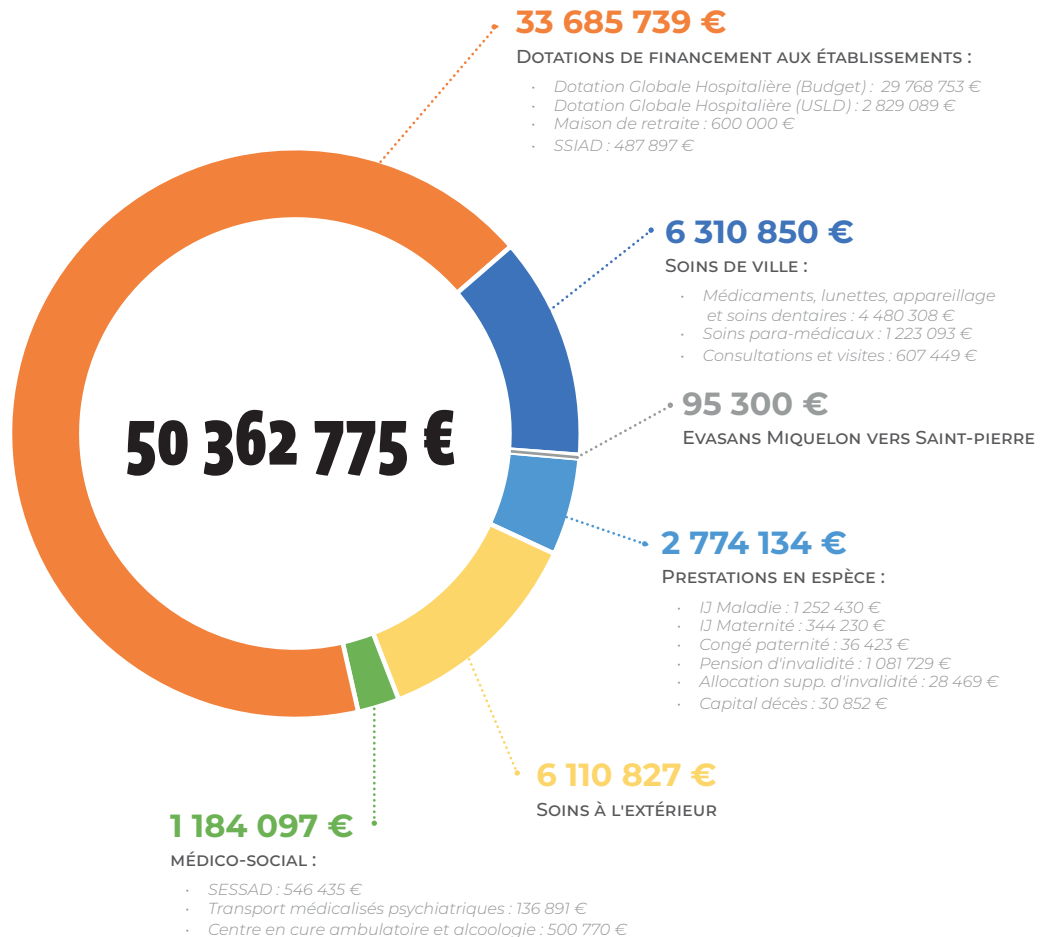


FAITS MARQUANTS

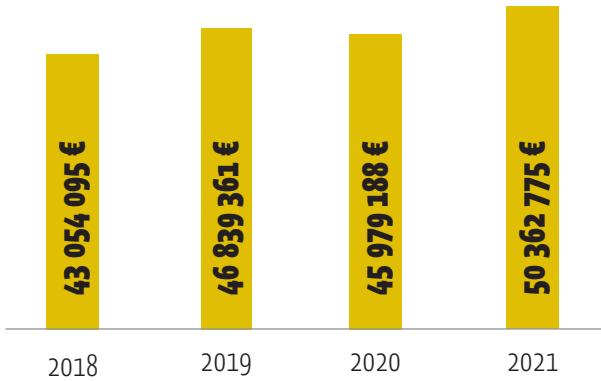
RÉPARTITION DES DÉPENSES

Les dépenses Maladie sont regroupées autour des grandes catégories suivantes :

- Les dotations aux établissements pour le fonctionnement de l'activité hospitalière, la maison de retraite, le service de soins infirmiers à domicile,
- Les soins à l'extérieur,
- Les evasans Miquelon vers Saint-Pierre
- Les soins de ville (les soins dispensés au titre de l'activité libérale ou en centre de santé par les médecins, dentistes, infirmiers, kinésithérapeutes, orthophonistes mais également le remboursement de leurs prescriptions),
- Les prestations en espèces (versements qui permettent de compenser la perte de revenu due à la maladie)
- Le médico-social (hors EHPAD).



EVOLUTION DES DÉPENSES



Les dépenses pour la branche Maladie ont augmenté de **4 383 587 €** entre 2020 et 2021. Ce résultat est lié à l'augmentation conséquente de certains postes de dépenses comme :

- la dotation globale hospitalière (budget général) ➤ **5 404 324 €**
- les médicaments, lunettes, appareillage et soins dentaires ➤ **849 189 €**
- la dotation globale hospitalière (long séjour) ➤ **248 759 €**
- les pensions d'invalidité ➤ **224 137 €**

D'autres dépenses s'inscrivent dans une tendance inverse comme :

- les soins para-médicaux ➤ **763 360 €**
- les indemnités maladie ➤ **542 915 €**
- les soins à l'extérieur ➤ **670 282 €**
- les consultations et visites ➤ **271 354 €**

100 % SANTÉ

L'année 2021 a vu la naissance de la prise en charge du "100% Santé" sur l'archipel après une longue préparation et une coordination entre la CPS, les offreurs de soins et les mutuelles. Avec un déroulement échelonné, **il est devenu possible pour les assurés de profiter des produits 100% Santé en janvier pour l'optique et l'audio, puis le 1^{er} novembre pour le dentaire.**

Chaque offerreur de soins se doit de présenter un panier "100 % santé" d'équipement varié à ses clients lors de l'établissement du devis. Les ressortissants CPS possédant une mutuelle auront un reste à charge de 0€ s'ils optent pour l'un de ces équipements.

Nous invitons donc tous nos assurés à se rapprocher de leur opticien, leur audioprothésiste ou leur cabinet dentaire, pour en savoir plus sur l'offre "100% santé"

CONGÉS PATERNITÉ

Un changement intervenu **le 1^{er} juillet 2021 a permis de doubler la durée du congé de paternité.** Initialement de 14 jours, il est passé à 28. Il inclut les trois premiers jours après la naissance de l'enfant, avec pour seule restriction de prendre les 25 jours restants dans les six mois suivant la naissance.

ATTESTATION DE SALAIRE

Avant le 5 juillet 2021, la CPS acceptait les 3 derniers bulletins de salaire afin de calculer les indemnités journalières d'un assuré. Depuis cette date, **le service ne travaille plus qu'avec les attestations de salaire établies par l'employeur lorsqu'un salarié est en arrêt pour maladie, un congé maternité ou congé paternité, ou un congé pour accueil ou adoption d'un enfant.** Les informations fournies sur cette attestation, remplie par l'employeur, permettent à l'Assurance Maladie de déterminer le montant des indemnités journalières pour le salarié.

CHIFFRES

BÉNÉFICIAIRES D'INDEMNITÉS JOURNALIÈRES

693

BÉNÉFICIAIRES D'IJ MALADIE

54

BÉNÉFICIAIRES D'IJ MATERNITÉ

21

BÉNÉFICIAIRES DE CONGÉ PATERNITÉ

114

BÉNÉFICIAIRES D'UNE PENSION INVALIDITÉ

AFFECTION LONGUE DURÉE

1 022
PERSONNES EN ALD

1 473
DOSSIERS ACTIFS ALD

ÉVASANS de MIQUELON → S'-PIERRE

1 494
TRANSPORTS PRIS EN CHARGE

95 300 €
DE DÉPENSES

37
ÉVASANS D'URGENCE

61
INDEMNITÉS DE SÉJOUR MALADES

38
INDEMNITÉS DE SÉJOUR ACCOMPAGNATEURS

ZOOM SUR LES IJ 2021 PAR SPÉCIFICITÉS MÉDICALES

MALADIES INFECTIEUSES ET PARASITAIRES	3,2%
TUMEURS ET MALADIE DU SANG	11,7%
MALADIES ENDOCRINIENNES ET MÉTABOLIQUES	2,9%
TROUBLES MENTAUX ET DU COMPORTEMENT	26,5%
MALADIES DU SYSTÈME NERVEUX	1,2%
MALADIES DE L'OEIL OU DE L'OREILLE	0,8%
MALADIES DE L'APPAREIL CIRCULATOIRE	3,0%
MALADIES DE L'APPAREIL RESPIRATOIRE	1,9%
MALADIES DE L'APPAREIL DIGESTIF	3,1%
MALADIES DE LA PEAU	1,0%
MALADIES DES OS, DES MUSCLES ET DU TISSU CONJONCTIF	21,9%
MALADIES DE L'APPAREIL GÉNITO-URINAIRE	3,6%
GROSSESSE, ACCOUCHEMENT ET PÉRIODE PUERPÉRALE	1,9%
SYMPTÔMES, SIGNES ET RÉSULTATS ANORMAUX	3,6%
LÉSIONS TRAUMATIQUES ET EMPOISONNEMENTS	11,9%
DIVERS MOTIFS DE RECOURS AU SYSTÈME DE SANTÉ	1,7%



**AIDER LES ASSURÉS AUX
RESSOURCES MODESTES À NE
PAS RENONCER AUX SOINS**



**LUTTER CONTRE LES
INÉGALITÉS SOCIALES DE SANTÉ**

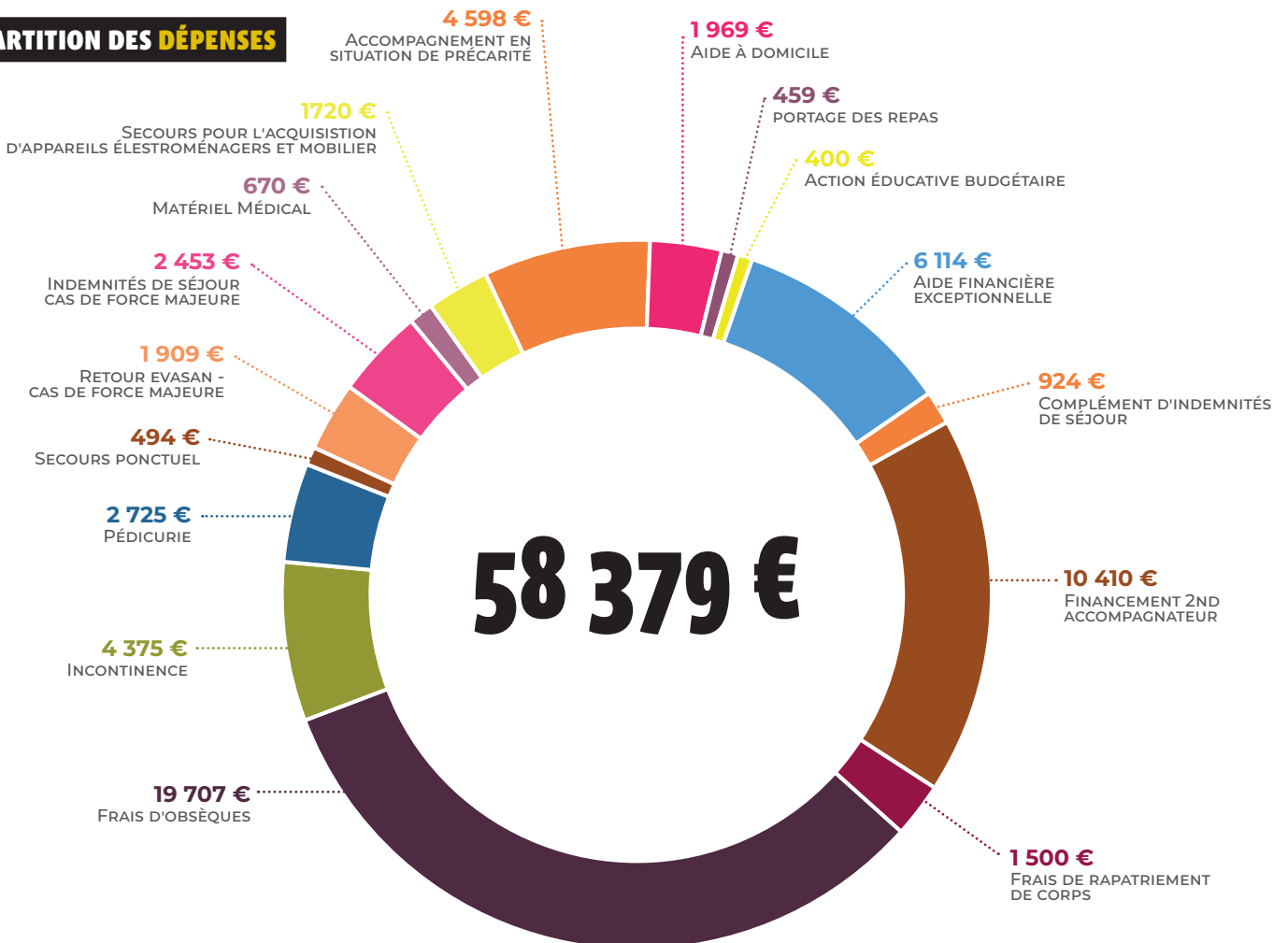


**AIDER À FAIRE FACE AUX
DIFFICULTÉS FINANCIÈRES DUES
À UN ÉTAT DE SANTÉ**

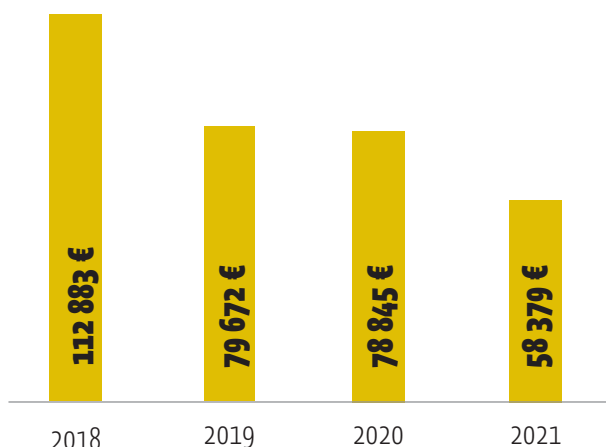


FAITS MARQUANTS

RÉPARTITION DES DÉPENSES



ÉVOLUTION DES DÉPENSES



Les dépenses pour l'action sociale Maladie **sont en baisse 20 466€** entre 2020 et 2021. Il est à noter que les prestations «Optique» et «Prothèses auditives» ont été supprimées suite à la mise en place du dispositif « 100% santé » par l'assurance maladie. Ce qui explique en grande partie la différence des montants entre 2020 et 2021.

Certains postes de dépenses évoluent tout de même :

- Frais d'obsèques ➤ **8 941 €**
- Forfait rapatriement de corps ➤ **1 500 €**
- Secours pour l'acquisition d'appareil électroménagers et mobilier ➤ **1 720 €**
- Accompagnement en situation de précarité ➤ **8 765 €**
- Aide financière exceptionnelle ➤ **5 002 €**
- Aide à domicile ➤ **1 971 €**

DEUX NOUVELLES PRESTATIONS

Deux prestations ont été créées pour répondre à des besoins, notamment en lien avec la situation sanitaire mais également sollicitables pour d'autres motifs. Il s'agit des prestations « **Prise en charge des frais de transport en cas de force majeure** » et « **Indemnités de séjour lors d'un cas de force majeure repoussant le retour dans le cadre d'une évacuation sanitaire** ».

Ces nouvelles prestations engendrent des dépenses à hauteur de **4 362 €** pour cette année.

ACTIONS COLLECTIVES

"ALIMENTATION ET VIE QUOTIDIENNE"

Pour l'année 2021, ce sont 4 ateliers cuisine qui ont été organisés :

- Je me régale à petit prix
- Tarte party
- L'Archipel revisité dans nos assiettes
- Repas gourmand pour les fêtes

Pour rappel, l'objectif de ce projet est d'offrir à la population des ateliers permettant d'améliorer leur pratique alimentaire en lien avec la gestion de leur quotidien. Ceux-ci sont également des moments permettant aux participants d'échanger et de partager un moment convivial.

On note **un taux de participation de 96% pour l'ensemble des ateliers soit 23 participants**.

Le budget global de ces ateliers est de 421.42 €.

CHIFFRES

73



DEMANDES DE PRESTATIONS ACCORDÉES

2 P.E.C FRAIS DE TAXI EN CAS DE FORCE MAJEURE

7

PRÉCARITÉ

1

FRAIS DE TAXI

12 COMPLÉMENTS D'INDEMNITÉS DE SÉJOUR

3

AIDE AU RETOUR À DOMICILE APRÈS HOSPITALISATION

16

PÉDICURIE

2 P.E.C TITRE DE TRANSPORT 2ND ACCOMPAGNEUR

3

INCONTINENCE

1

MATÉRIEL MÉDICAL

9 P.E.C TITRE DE TRANSPORT 2ND ACCOMP. (ENFANTS - 5 ANS)

1

AIDES TECHNIQUES NON MÉDICALISÉES

2

TRAITEMENT MÉDICAL

1 P.E.C TITRE DE TRANSPORT 2ND ACCOMP. (HANDICAP)

6

FRAIS D'OBSÈQUE

1

FORFAIT DE RAPATRIEMENT DE CORPS

12 COMPLÉMENTS D'INDEMNITÉS DE SÉJOUR

3

AIDE FINANCIÈRE EXCEPTIONNELLE

4

SECOURS POUR L'ACQUISITION D'APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS ET DE MOBILIER

1 P.E.C INDEMNITÉS DE SÉJOUR EN CAS DE FORCE MAJEURE

LES ÉVACUATIONS SANITAIRES (EVASAN)

8



COMPLÉTER L'OFFRE DE SOINS LOCALE PAR DES EVASAN SANITAIRES VERS L'EXTÉRIEUR



PROGRAMMER LES RENDEZ-VOUS MALADIES DES ASSURÉS SUR LE CANADA OU LA MÉTROPOLE



GÉRER LES DEMANDES DES ACCOMPAGNATEURS LORS D'EVASAN



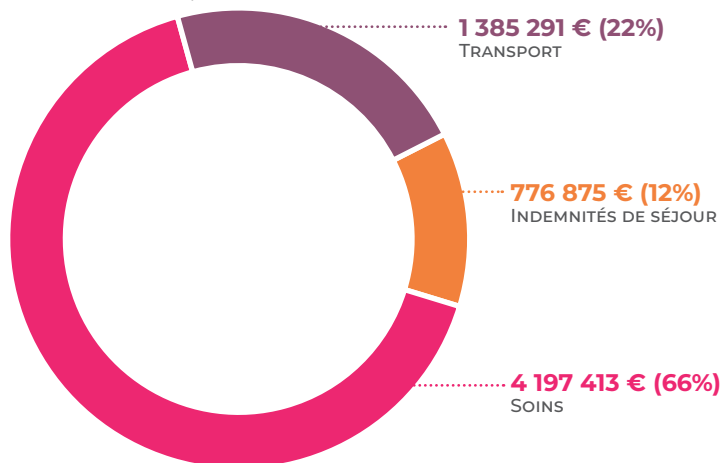
FAITS MARQUANTS

Bien que notre territoire ait été épargné sur le plan sanitaire, pour la deuxième année consécutive, les EVASAN sont très fortement marquées par la pandémie. La prise en charge et la continuité des soins dépendent étroitement d'une part, de la disponibilité du système sanitaire métropolitain et d'autre part, des contraintes sanitaires aux frontières. De plus, la cyber-attaque du système de santé canadien a entraîné le report ou l'annulation de nombreux rendez-vous. En conséquence, les EVASAN restent à un niveau historiquement bas et correspondent aux soins non différables.

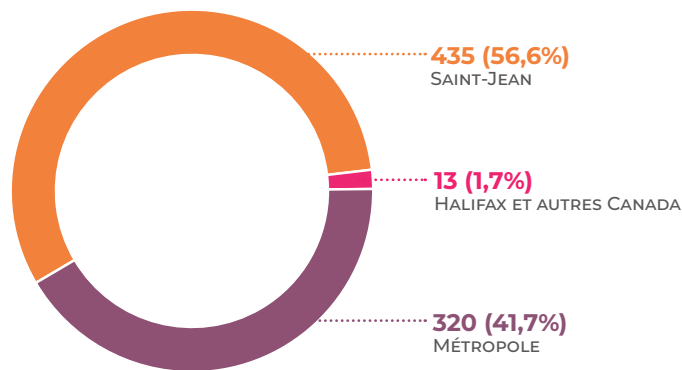
Pour le Service Médical, au-delà du contexte sanitaire, **le fait marquant pour cette année 2021 est la nomination du nouveau médecin-conseil au 1^{er} septembre.**

RÉPARTITION DES COÛTS ÉVASAN

La gestion du dispositif évasan comprend 3 éléments : **le soin, le transport et l'indemnité de séjour.**



ÉVOLUTION DES EVASAN PAR DESTINATIONS

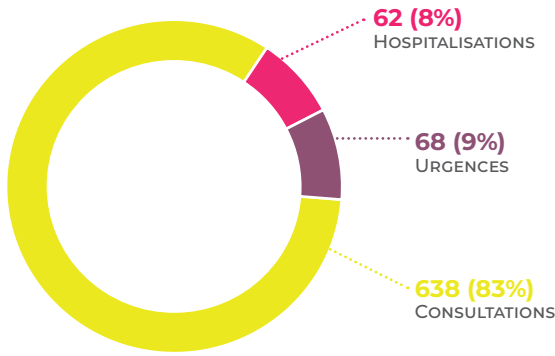


Saint-Jean (TN) reste la destination numéro un avec 435 évasons en 2021, malgré une baisse de 4% de ce nombre comparé à l'année 2020. Avec 320 évasons vers la métropole, la destination hexagone est en progression de 32,2% entre 2020-2021 et représente maintenant 41,7% des évasons totales. Cette hausse s'explique par la fermeture des frontières du Canada jusqu'en novembre 2021. En effet, les évasons sur le Canada continental comme Halifax, ne représentent que 1,7% de la totalité des évasons pour 2021.

En 2021, les dépenses concernant les évasons ont diminué de **289 309 €** (environ -5%). Entre 2020 et 2021, les postes de dépenses évoluent comme suit :

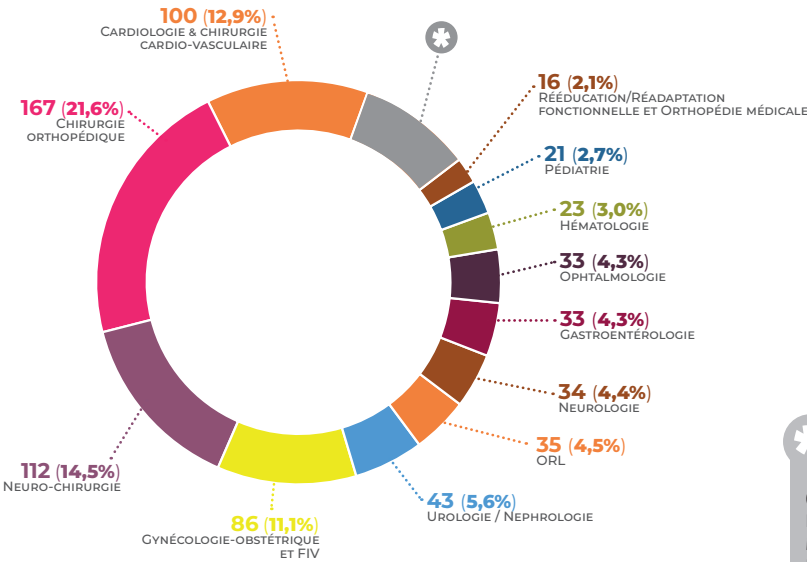
- Le poste "Indemnités de Séjour" ➔ **69 531 €**, soit +10 %
- Le poste "Soins" ➔ **343 295 €**, soit -8 %
- Le poste "Transport" ➔ **15 545 €**, soit -1 %

ÉVOLUTION DES EVASANS PAR NATURE DES SOINS

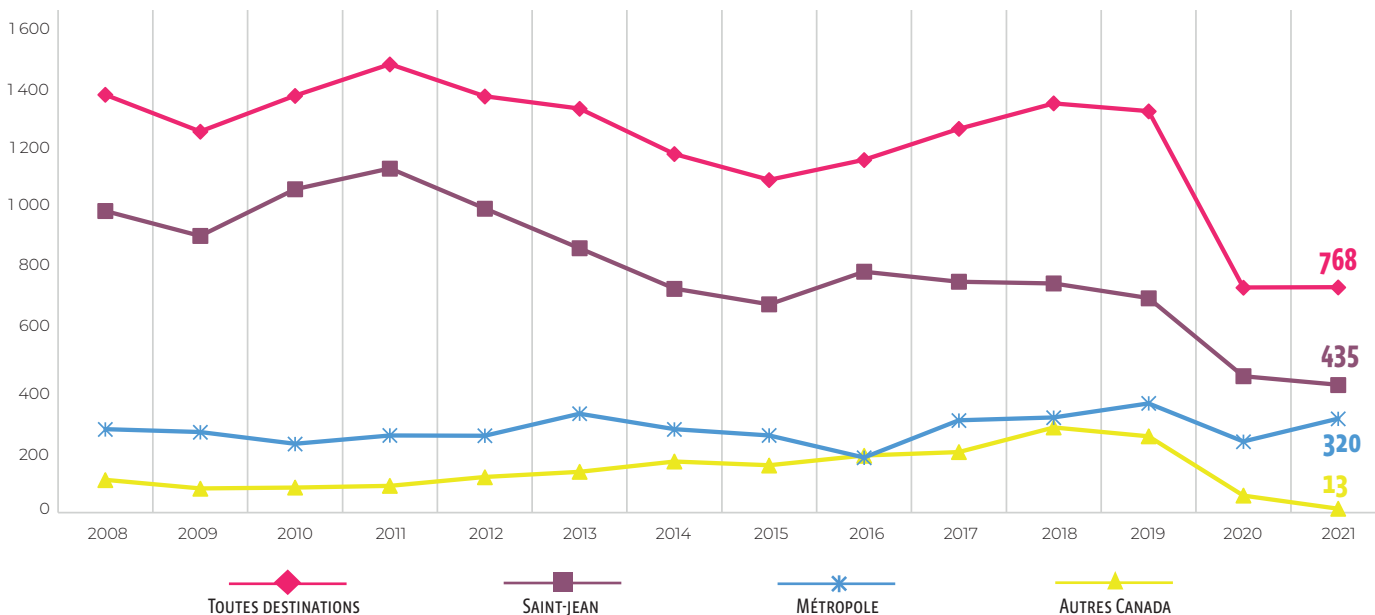


Comme les années précédentes, les évassans concernent majoritairement des consultations (83%). Cependant, les évassans d'hospitalisation (8%) et d'urgences (9%) représentent 50% des dépenses totales évassans pour 2021.

RÉPARTITION DES EVASANS PAR SPÉCIALITÉS



ÉVOLUTION DES EVASANS PAR SITE



CHIFFRES

DÉPENSES
6 359 579 €

768 EVASANS PROGRAMMÉES

300
AFFRÈTEMENTS

468
LIGNES RÉGULIÈRES

52% des évassans avec accompagnateurs

- 385 évassans avec accompagnateur familial
- 66 évassans avec un accompagnateur médical ou para-médical

La première filière de soins est la chirurgie-orthopédique (167), viennent ensuite la neuro-chirurgie (112), la cardiologie et chirurgie cardio-vasculaire (100) et la gynécologie obstétrique et FIV (86).

4 types de pathologies représentent plus de la moitié (64%) des dépenses :

- Maladies des os, des muscles et du tissu conjonctif : **1 069 755 €**
- Tumeurs et maladie du sang : **1 004 497 €**
- Lésions traumatiques et empoisonnements : **949 366 €**
- Maladies de l'appareil circulatoire : **885 230 €**

LES EVASANS PAR SPÉCIALITÉS NON-REPRÉSENTÉES SUR LE GRAPHIQUE SONT :

- | | |
|---|---|
| Chirurgie (dont veineuse) : 2 soit 0,3 % | Stomatologie et chirurgie dentaire : 10 soit 1,3 % |
| Pédiatrie orthopédique : 2 soit 0,3 % | Rhumatologie : 10 soit 1,3 % |
| Maladie auto-immunes et génétiques : 3 soit 0,4 % | Endocrinologie et maladies métaboliques : 15 soit 1,9 % |
| Dermatologie : 4 soit 0,5 % | Pneumologie : 15 soit 1,9 % |
| Psychiatrie / Pédopsychiatrie : 9 soit 1,2 % | |



9

MENER DES MISSIONS DE SANTÉ PUBLIQUE AFIN DE RÉDUIRE L'APPARITION ET LE DÉVELOPPEMENT DE MALADIES



ACCOMPAGNER LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ DANS LEURS DÉMARCHES ASSURANCE MALADIE



ASSURER SUR LE TERRITOIRE LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS



FAITS MARQUANTS

PRÉVENTION NUTRITIONNELLE & PROMOTION DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

CONSULTATIONS DIÉTÉTIQUES

383 consultations ont été prises en charge (dont **8** dans le cadre d'une consultation préventive grossesse) et **47 consultations** ont été facturées pour l'année 2021.

ACTIONS COLLECTIVES

17 actions collectives d'éducation nutritionnelle et de promotion de l'activité physique étaient prévues. **8 ont pu être réalisées** auprès des jeunes au sein de leurs établissements scolaires et/ou associations sportives. Cet écart est en lien avec l'épidémie de COVID en fin d'année 2021 qui a conduit les établissements scolaires à fermer. Elles devront être reproposées en 2022 en fonction de la situation sanitaire.

4 ateliers cuisine ont été organisés dans le cadre du projet « alimentation et vie quotidienne » en collaboration avec le service d'Action Sociale.

DÉPISTAGE TROUBLE DU LANGAGE

En partenariat avec l'éducation Nationale et la PMI, une mission de dépistage des troubles du langage en milieu scolaire a été organisée. Elle concernait tous les enfants de 3-4 ans scolarisés en classe de petite section (38 élèves) à Saint-Pierre et Miquelon. Elle a été réalisée par Madame Alice Claire FRARIER exerçant au Centre de Santé et missionnée pour ce dépistage.

- **35 enfants ont bénéficié d'un dépistage** (2 courriers sans retours et 1 refus des parents).
- **20 enfants soit 57.1 % ne présentent aucune difficulté de développement de la communication et du langage.**
- **15 (dont 12 pour un bilan orthophonique en cabinet) ont besoin d'un bilan approfondi** en cabinet ou d'une réorientation vers un autre professionnel de santé (Pédopsychiatre, Psychomotricien ...).

PRÉVENTION BUCCO-DENTAIRE

INTERVENTIONS DANS LES ÉCOLES

5 séances de sensibilisation bucco-dentaire ont été réalisées auprès de classes de grande section de Saint-Pierre et Miquelon.

La poursuite de l'action locale de prévention bucco-dentaire auprès des **7 classes de CP (78 enfants) de St Pierre et Miquelon a conduit à 94% d'enfants dépistés** lors d'un examen bucco-dentaire en classe. Ce sont 22 élèves (28 % des enfants de CP) qui avaient besoin de soins consécutifs. Le service santé de l'éducation Nationale n'a pas été en mesure de réaliser la campagne de relance auprès des familles.

MT' DENTS

Le programme MT Dents jeunes a été lancé en février 2021 : **514 invitations ont été envoyées au public ciblé** par le dispositif (enfants-ados de 3, 6, 9, 12, 15, 18, 21 et 24 ans). **78 rendez-vous ont été réalisés** en 2021. Ce chiffre est à analyser avec prudence car le public cible a 1 an à partir de la date d'anniversaire pour réaliser les soins.

INVITATIONS POUR LES FEMMES ENCEINTES

50 invitations pour réalisation des examens bucco-dentaires préventifs de la femme enceinte envoyées en 2021 ont conduit à **8 examens** réalisés (soit un taux de réponse de 16%) en partenariat avec le cabinet dentaire de l'archipel. Comme pour le programme MT'Dents jeunes, ce chiffre doit être analysé avec prudence car les femmes enceintes peuvent réaliser leurs examens jusqu'au 12ème jour après l'accouchement.

CAMPAGNE DE VACCINATION

VACCINATION CONTRE LA GRIPPE SAISONNIÈRE

La campagne s'est étendue du 26 octobre 2021 au 28 février 2022.

1416 personnes ont été invitées par l'assurance maladie à se faire vacciner avec une prise en charge à 100% de leur vaccin (1374 adultes, 8 enfants et 34 professionnels de santé).

On note l'élargissement des publics ciblés aux personnes immunodéprimées et leur entourage familial ainsi qu'à l'entourage des nourrissons de moins de 6 mois avec facteurs de risque, aux aides à domicile des particuliers employeurs éligibles à la vaccination et bénéficiaires d'une exonération.

La vaccination par un pharmacien d'officine est maintenant possible pour les majeurs vulnérables.

Ce sont **505 vaccins qui ont été délivrés** sur présentation du bon de la CPS auprès des 2 pharmacies locales de l'archipel (479 adultes, 3 enfants, 8 professionnels de santé et 15 bons vierges).

La campagne aura coûté à l'Assurance Maladie un total de 9 761,26 euros.

VACCINATION ROUGEOLE, OREILLON, RUBÉOLE

Le service a envoyé **52 courriers** aux parents d'enfants âgés de 11 mois dans l'année, invitant à faire vacciner ces derniers.

VACCINATION COVID-19

1683 personnes ont été invitées à la vaccination avec une prise en charge à 100% de leur vaccin (33 de 18 à 30 ans, 159 de 31 à 49 ans, 308 de 50 à 64 ans et 1183 de plus de 65 ans).

Grâce à l'élargissement du public en juillet 2021, 449 jeunes de 12 à 17 ans ont été invités.

La proposition de la dose de rappel s'est faite en novembre 2021 pour les plus de 18 ans.

RELATIONS AVEC LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS

Le service Accompagnement des Acteurs du Système Santé propose un accompagnement aux professionnels médico-sociaux dans leur démarche d'installation sur le territoire (psychologue, masseur-kinésithérapeute, ergothérapeute, orthophoniste, opticien, prothésiste capillaire). Certains de ces professionnels ont abouti à une installation, d'autres sont toujours en cours de réflexion et démarches.

CAMPAGNES DÉLÉGUÉ ASSURANCE MALADIE & MÉDECIN CONSEIL

- Une campagne d'accompagnement pour le déploiement de la mesure 100% santé, à destination des opticiens, des chirurgiens-dentistes et des audioprothésistes
- Une campagne de sensibilisation des médecins prescripteurs visant à :
 - Améliorer la pertinence de la prescription des protocoles de soins d'affection de longue durée et des prescriptions afférentes
 - Fluidifier les parcours de soins
 - Garantir la non rupture de droits des patients concernés.
- Une campagne d'information relative au traitement des apnées du sommeil par pression positive continue (VMPPC) et à l'oxygénothérapie à domicile, à destination des médecins prescripteurs, des secrétariats médicaux et des prestataires fournissant ces dispositifs.

DÉLIVRANCE AUTOTESTS

Le service a poursuivi sa délivrance de streptotests et autotests urinaires de dépistage auprès des professionnels de santé du territoire.

CHIFFRES

5 NOUVELLES CONVENTIONS OU MODIFICATIONS D'EXISTANT

CONVENTION OPTICIENS

CONVENTION AUDIOPROTHÉSISTES

CONVENTION ORTHOPHONISTES

CONVENTION CHIRURGIENS-DENTISTES

AVENANT TÉLÉ-CONSULTATIONS

+ 2 conventions en réflexion ou négociation

PRÉVENTION SANTÉ SEXUELLE

17 contraceptions d'urgence délivrées aux jeunes filles mineures avec une prise en charge à 100% par l'Assurance maladie pour une dépense annuelle de 244.50€ (recensement unique de la pharmacie spm privée car impossibilité de comptabiliser à ce jour le nombre de ces contraceptions délivrées par la pharmacie du CHFD).

2 304 préservatifs mis à disposition sur saint-pierre et sur Miquelon dans une démarche de prévention des risques liés à la vie affective et sexuelle.

PARCOURS ET PRESTATIONS À DESTINATION DES ASSURÉS

LA MALLETTE MA-PA-TERNITÉ

Différents services de la CPS ont oeuvré afin de simplifier et centraliser les informations transmises aux assurés concernant la grossesse et la parentalité dans une pochette appelée "Mallette Ma-Pa-ternité".

Le lancement du parcours médico-administratif a eu lieu **le 07 juin**.

En 2021, on dénombrait 22 déclarations de grossesse qui ont été déposées à la CPS soit 22 mallettes qui ont été remises aux assurées (10 par la poste dont 4 pour Miquelon et 12 remises en main propre).

PRISE EN CHARGE DE CONSULTATIONS PSYCHOLOGIQUES

Le service a eu pour mission de structurer une prestation extralégale permettant la prise en charge de consultations psychologiques à destination des assurés présentant des troubles en santé mentale d'intensité légère à modérée. Cette aide s'inscrit dans le cadre des orientations présentées aux assises nationales de la santé mentale en septembre 2021 et des programmes expérimentés par l'assurance maladie sur certains territoires. Le déploiement de cette prestation est prévu au premier trimestre 2022.

PARCOURS MÉDICO-ADMINISTRATIF ALD

Poursuite du parcours médico-administratif ALD initié en 2020 avec préparation d'une campagne téléphonique « aller vers » à destination des assurés nouvellement entrés en ALD. Déploiement de cette campagne prévue au 1^{er} trimestre 2022.



PRÉVENIR LES ACCIDENTS DU TRAVAIL ET LES MALADIES PROFESSIONNELLES



INDEMNISER LES PERTES DE REVENUS DUES À DES ACCIDENTS OU DES MALADIES PROFESSIONNELLES

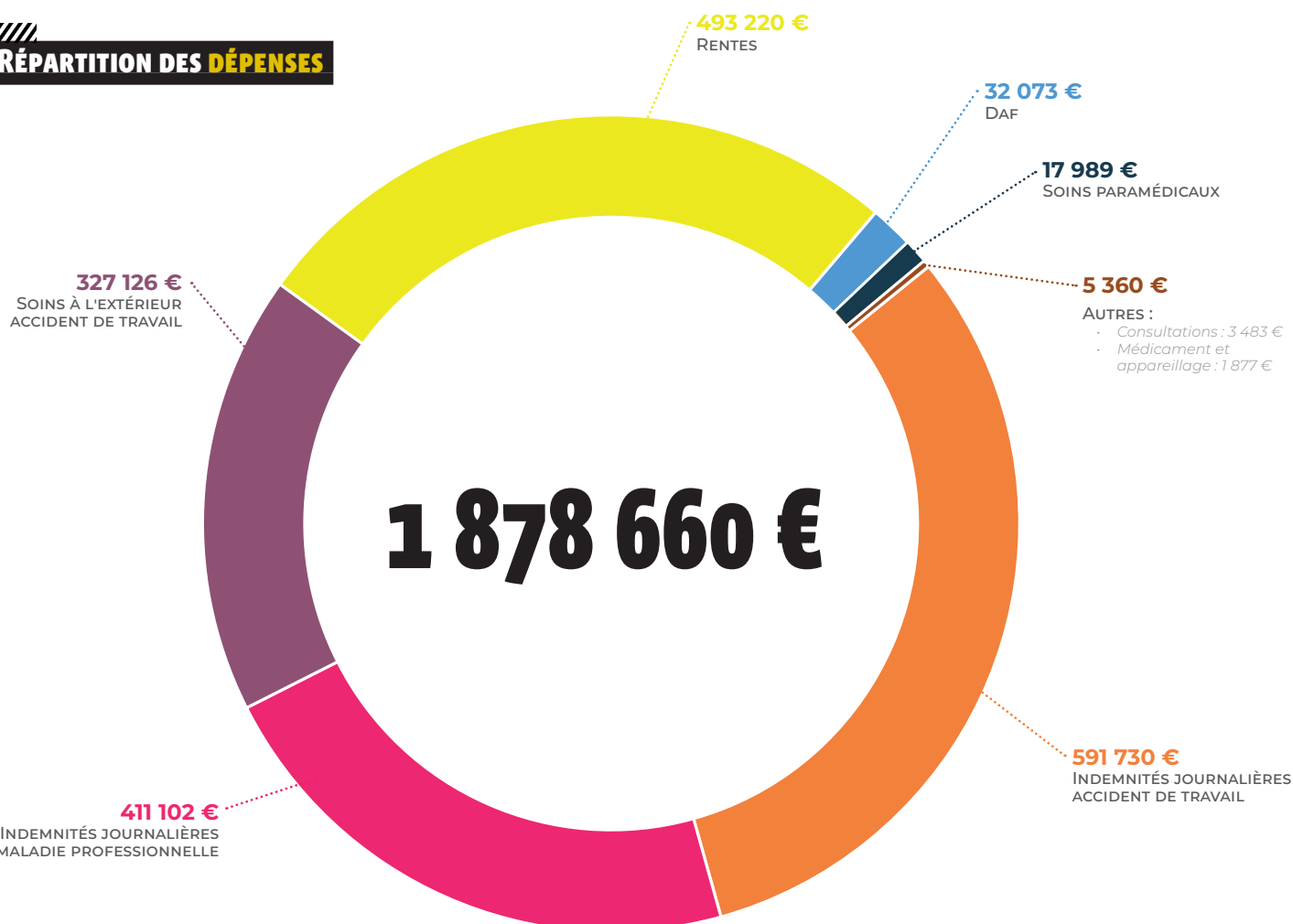


SENSIBILISER LES EMPLOYEURS À LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

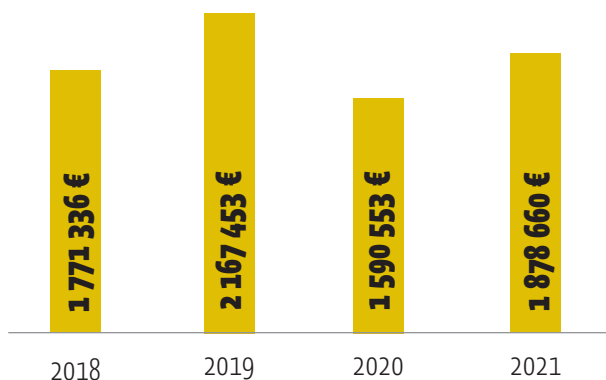


FAITS MARQUANTS

RÉPARTITION DES DÉPENSES



ÉVOLUTION DES DÉPENSES



Les dépenses pour la branche AT/MP ont augmenté de **288 107 €** entre 2020 et 2021. Ce résultat est lié à l'augmentation conséquente de certains postes de dépenses comme :

- les indemnités journalière Maladie professionnelle ➤ **142 412 €**
- les soins à l'extérieur pour accident de travail ➤ **237 101 €**
- les rentes ➤ **35 450 €**
- les soins paramédicaux ➤ **14 839 €**

D'autres dépenses s'inscrivent dans une tendance inverse comme :

- les indemnités journalières Accident de travail ➤ **56 461 €**
- la dotation hospitalière ➤ **76 755 €**

PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

- Délibération du CA de la CPS en faveur d'une enveloppe budgétaire allouée sur la GT (prévention des risques AT/MP) pour 2022 afin de financer une aide financière simplifiée à destination des entreprises du territoire pour leur implication dans des projets d'amélioration de la santé et sécurité de leurs salariés.
- Étude de sinistralité : saisie et analyse des déclarations d'accident de travail et de maladies professionnelles de l'année 2021 afin d'identifier les secteurs professionnels les plus touchés et les risques professionnels majoritaires rencontrés dans le cadre des AT/MP déclarés sur le territoire. Cette étude a pour but la définition des pistes d'actions pour 2022.
- Élargissement et renforcement du partenariat Réseau Santé, Sécurité au Travail (SST) :
 - » *Prise de contact avec les prestataires du territoire en mesure d'accompagnement et former les entreprises locales en matière de prévention santé et sécurité au travail et en particulier, à l'élaboration du document unique d'évaluation des risques*
 - » *Campagne de communication aux entreprises sur le lancement d'une aide financière « aide à la réalisation du document unique » en 2022*
 - » *Rencontre avec la DCSTEP pour partager les données "sinistralité" et définir les pistes de travail pour 2022*
 - » *Elaboration de fiches profils entreprises et préparation des visites en entreprise pour le service Accompagnement des Acteurs du Système de Santé*

CHIFFRES

DÉPENSES

1 878 660 €

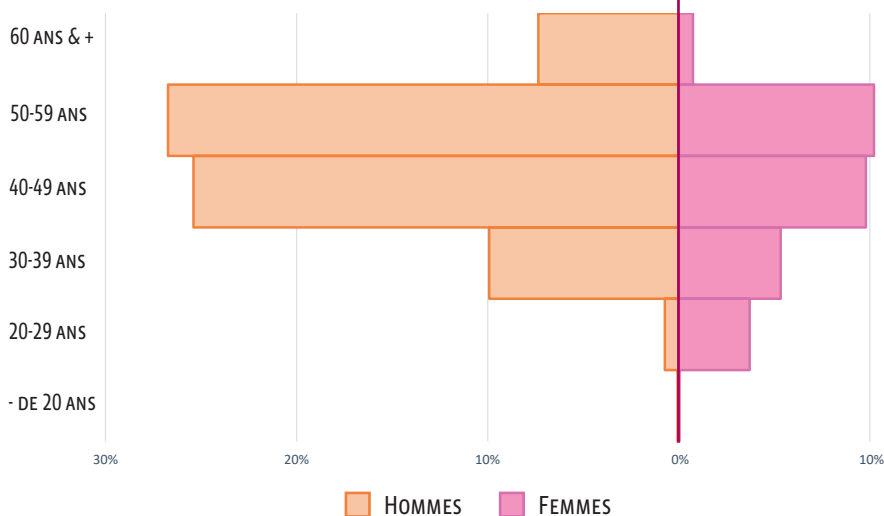
109 ACCIDENTS DE TRAVAIL OU DE TRAJET

SOIT - 46 CAS COMPARÉ À 2020

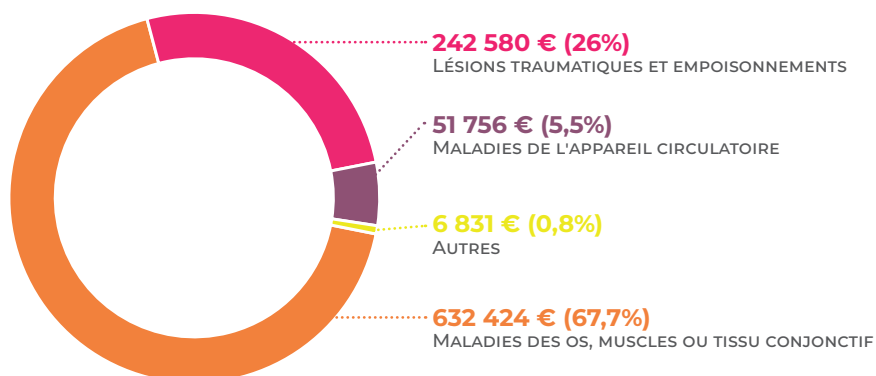
21 MALADIES PROFESSIONNELLES

SOIT + 3 CAS COMPARÉ À 2020

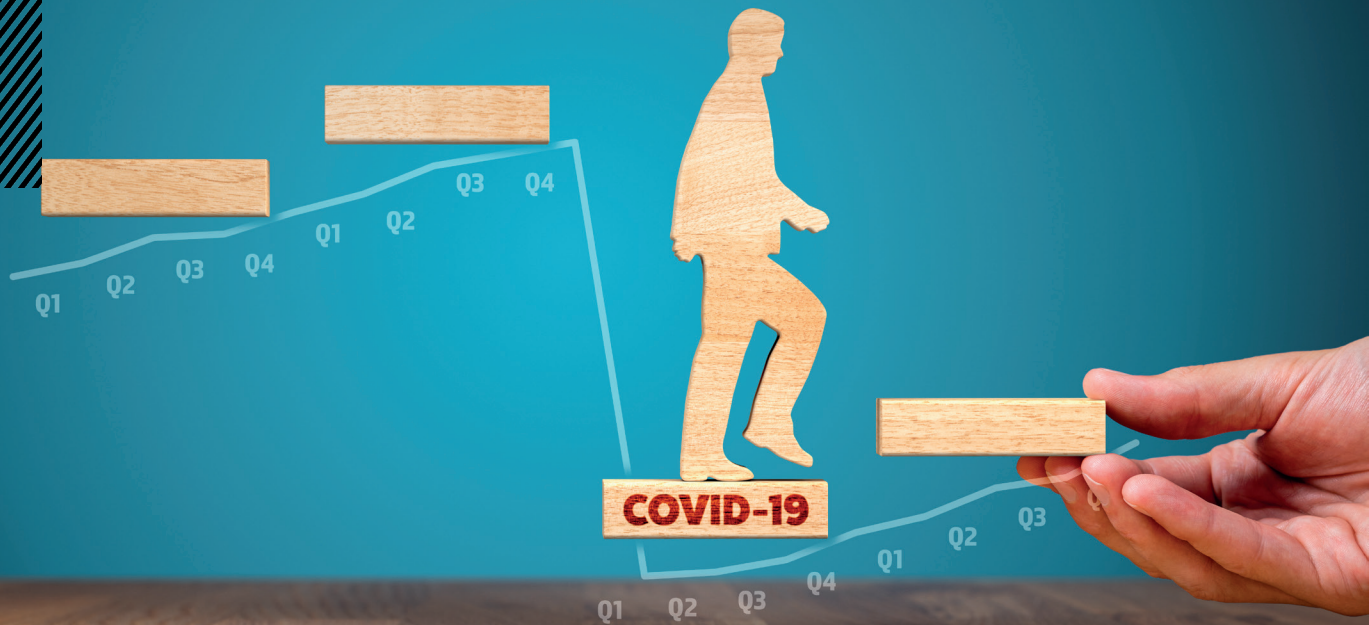
RÉPARTITION DES INDEMNITÉS AT/MP PAR SEXE ET ÂGE



RÉPARTITION DES INDEMNITÉS AT/MP PAR PATHOLOGIES



11



Bien que le plus gros de la pandémie soit derrière nous, l'année 2021 se place encore une fois sous le signe du Covid-19. Beaucoup de nos services se sont vu impactés dans leur fonctionnement et tâches quotidiennes entraînant un surcroît d'activité. Faisons ensemble un zoom sur les contraintes et obligations liées au Covid à la CPS et au Centre de santé avant de clore, nous l'espérons, ce chapitre.

Le COVID-19 &...

LES ÉVASANS

Les Evasan ont encore une fois été le volet le plus impacté cette année. Avec la fermeture des frontières toujours actée au Canada, beaucoup d'évasans ont été reportées ou redirigées vers la métropole. La destination principale des évasans était encore St-Jean (435 évasans) grâce à l'entente CPS-EHRA pour les soins urgents, vitaux et/ou non différables. Cependant les évasans vers la métropole ont augmenté de 32,2%.

La compagnie aérienne Air Saint-Pierre n'exerçant plus ses vols hebdomadaires sur Terre-Neuve, la CPS a dû affréter des vols durant la première partie de l'année pour 300 affrètements.

Une fois les frontières réouvertes, un schéma vaccinal à jour a été demandé pour voyager, ainsi qu'un test PCR négatif au départ et à l'arrivée sur Saint-Pierre était attendu. Le parcours médical de l'évasan se trouvait alors compliqué par des prises de rendez-vous supplémentaires pour la réalisation des prélèvements.

Les services Maladie et Accueil-affiliation ont donc étoffé le dossier EVASAN afin de guider au mieux les assurés.

LE SERVICE MALADIE

Le service Maladie, quant à lui, a dû encore mettre en paiement les arrêts dérogatoires pour les personnes ne pouvant pas télétravailler et devant être arrêtées pour une situation en lien avec le Covid.

Ce sont 62 arrêts dérogatoires qui ont été pris en charge par la CPS cette année.

LE SERVICE ACCUEIL-AFFILIATION

Le service a poursuivi ses sessions d'informations "évasan" sur Saint-Jean initiées à l'automne 2020 pour les assurés étant évacués afin de les accompagner et de les guider au mieux lors de leur parcours.

Qui plus est, les vagues d'épidémie (fermeture des écoles, cluster entraînant des tests et arrêts...) ont amené les agents d'accueil à répondre aux multiples questionnements des personnes impactées par la Covid, que ces questions relèvent ou non de la CPS.



LES INTERVENTIONS EXTÉRIEURES

Les services devant rencontrer du public comme le service Action Sociale ou encore Accompagnement des Acteurs du Système de Santé se sont vu, cette année, contraints d'annuler ou de reporter leurs interventions extérieures.

Ce sont pas moins de 9 annulations d'interventions auprès des scolaires ou des associations ainsi que 3 ateliers cuisine qui ont été déprogrammés.



LA VACCINATION

La participation active de la CPS au dispositif de vaccination contre la Covid-19 a embolisé périodiquement certains services en terme de facturation (prise en charge du vaccin à 100% de l'Assurance Maladie) ou encore en termes de gestion des publics cibles (invitations aux personnes dites à risque). Au final, 1683 personnes ont été invitées à la vaccination avec une prise en charge à 100% de leur vaccin.

En aout 2021, l'obligation vaccinale est instaurée pour certains corps de métier. Plusieurs services de la CPS et l'entièreté du Centre de Santé sont concernés par cette obligation. Le service des ressources humaines se doit alors de contrôler le schéma vaccinal de ces salariés et/ou de gérer les éventuelles absences liées au refus de la vaccination.



LES RESSOURCES INTERNES

Tout comme en 2020, des contrats de surcroît d'activité liés à la gestion du Coville ont été conclus. La gestion des absences liées au covid (télétravail, arrêts maladie et garde d'enfant) a été quant à elle moins conséquente.

Le pôle achats et budget s'est chargé, en continuité, de l'approvisionnement en équipements de protection individuelle (EPI), et de la facturation des frais liés au Coville (salaires des ETP supplémentaires, fournitures,...).

Les agents du pôle Moyens Généraux ont appliqué les protocoles de nettoyage renforcé et ont dû se charger de l'entretien du Coville hors nettoyage (réparation, gestion des déchets, approvisionnement...)



LA COMMUNICATION

Le service communication étant le pivot informatif de la CPS, plusieurs campagnes d'informations ont été menées auprès des assurés sur :

- La prise en charge des test PCR
- Le déroulement des tests et prise de rendez-vous au Coville
- Arrêts dérogatoires
- Consignes d'isolement

Les consignes étant fluctuantes au fur et à mesure de l'évolution de la situation sanitaire de l'archipel, il a fallu adapter la communication de la CPS au jour le jour pour transmettre une information toujours exacte.

Le service a aussi travaillé sur tout l'affichage des consignes sanitaires à respecter dans les différents locaux de la la CPS, du Coville et du Centre de Santé.



LE CENTRE DE SANTÉ

Depuis juillet 2020, la structure « Coville » est mise en place afin d'œuvrer pour la protection du territoire, en réalisant des sessions de tests à la Covid-19 auprès des voyageurs.

C'est le pôle infirmiers du CDS, dont l'effectif a été renforcé pour cette période par un recrutement financé par l'état, qui a assuré cette mission « Coville ».

Les tests étaient réalisés plusieurs fois par semaine, à une fréquence en adéquation avec les possibilités de sorties et d'entrée sur le territoire.

Un poste d'agent administratif a également été financé par l'état pour permettre la réalisation des démarches administratives liées à cette activité.

L'obligation vaccinale imposée à compter du 15 octobre au Centre de Santé a généré une suspension d'un contrat pour un salarié CPS au CDS. Il a donc fallu réorganiser les équipes soignants pour pallier le manque.



LE FINANCEMENT DE LA PROTECTION SOCIALE DE L'ARCHIPEL

NET A PAYE
DONT EVOLUTION
DES COTISATIONS

REVENUS EN EUR
PRELEVEMENT A
TOTAL VERSE EN
ALLEGEMENTS EN
BRUT IMPOTS

<p>... TRANCHE ... D'EQUI...</p>	<p>... DU SA ... SIFICATI...</p>	<p>... D'...</p>	<p>...</p>	<p>...</p>	<p>...</p>	<p>...</p>	<p>...</p>	<p>...</p>	<p>...</p>
<p>FAMILLE</p>	<p>ASSURANCE CHO...</p>	<p>CHOMAGE</p>	<p>APEC</p>	<p>AUTRE</p>	<p>...</p>	<p>...</p>	<p>...</p>	<p>...</p>	<p>...</p>
<p>ER AVANT</p>	<p>DE LA REMUNE</p>	<p>SALARIALES</p>	<p>...</p>	<p>...</p>	<p>...</p>	<p>...</p>	<p>...</p>	<p>...</p>	<p>...</p>
<p>OS</p>	<p>LA SOURCE</p>	<p>EMPLOYEUR</p>	<p>EMPLOYEUR</p>	<p>...</p>	<p>...</p>	<p>...</p>	<p>...</p>	<p>...</p>	<p>...</p>
<p>NATURE</p>	<p>...</p>	<p>...</p>	<p>...</p>	<p>...</p>	<p>...</p>	<p>...</p>	<p>...</p>	<p>...</p>	<p>...</p>
<p>...</p>	<p>...</p>	<p>...</p>	<p>...</p>	<p>...</p>	<p>...</p>	<p>...</p>	<p>...</p>	<p>...</p>	<p>...</p>
<p>...</p>	<p>...</p>	<p>...</p>	<p>...</p>	<p>...</p>	<p>...</p>	<p>...</p>	<p>...</p>	<p>...</p>	<p>...</p>
<p>...</p>	<p>...</p>	<p>...</p>	<p>...</p>	<p>...</p>	<p>...</p>	<p>...</p>	<p>...</p>	<p>...</p>	<p>...</p>
<p>...</p>	<p>...</p>	<p>...</p>	<p>...</p>	<p>...</p>	<p>...</p>	<p>...</p>	<p>...</p>	<p>...</p>	<p>...</p>
<p>...</p>	<p>...</p>	<p>...</p>	<p>...</p>	<p>...</p>	<p>...</p>	<p>...</p>	<p>...</p>	<p>...</p>	<p>...</p>

12 COTISATIONS

INFORMER LES EMPLOYEURS ET TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS DES NOUVELLES RÉGLEMENTATIONS



ACCOMPAGNER LES EMPLOYEURS ET ENTREPRENEURS DANS LEURS DÉMARCHES DÉCLARATIVES



COLLECTER LES COTISATIONS QUI FINANCENT LA PROTECTION SOCIALE SUR L'ARCHIPEL



FAITS MARQUANTS

INFORMATIONS SUR LA DPAE

En 2021, le service Recouvrement et Relation aux entreprises a décidé de mettre en place une communication auprès des employeurs à propos de la Déclaration Préalable À l'Embauche (DPAE).

Il s'agissait de piqures de rappel sur l'importance de cette dernière, et plus largement sur les obligations des employeurs vis à vis de leurs salariés.

Conjointement, la diffusion pour informer les employeurs sur l'embauche des étudiants « Job d'été » en mai 2021, a permis une augmentation de 14% du nombre de DPAE reçues.

COMPTES DES ACTIFS

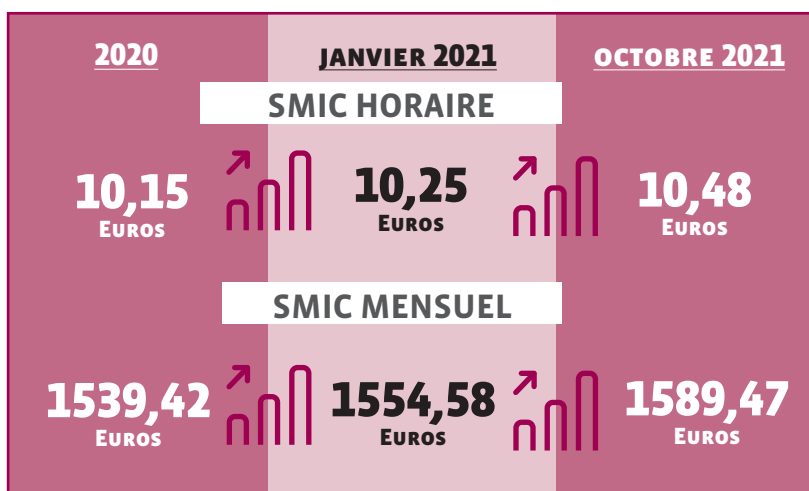
Cette année la CPS a décidé de regrouper les comptes actifs des administrations publiques qui était auparavant séparés par le statut (titulaire ou non-titulaire) et par le sexe des salariés.

C'est pourquoi la part des comptes des administrations publiques diminue de 9 points, passant de 11,5% en 2020 à 2,5% en 2021.

Les secteurs d'activité regroupant le plus de comptes actifs sont :

- le commerce et la réparation automobile avec 17,6%
- la santé humaine et l'action sociale avec 12,8%
- la construction avec 11,9%

PARAMÈTRES DES SALAIRES



LE PLAFOND DE SÉCURITÉ SOCIALE RESTE INCHANGÉ

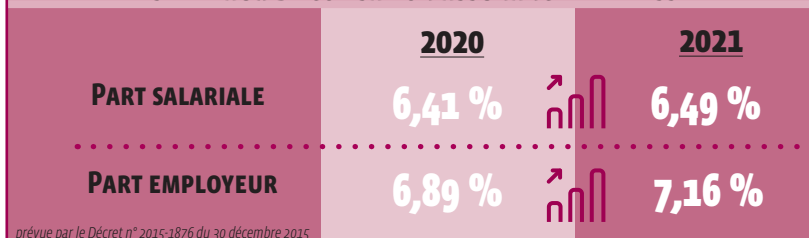
ENTRE 2020 ET 2021 :

MENSUEL
3 428 €

ANNUEL
41 136 €

Le plafond est le montant maximum en euros des rémunérations ou gains à prendre en compte pour le calcul de certaines cotisations.

LE SEUL TAUX DE COTISATION QUI A CONNU UNE AUGMENTATION EN 2021 EST LE TAUX DE COTISATION ASSURANCE VIEILLESSE



prévus par le Décret n° 2015-1876 du 30 décembre 2015

ÉVOLUTION DE L'ÉQUILIBRE FINANCIER

LA BRANCHE ACCIDENT DU TRAVAIL

	2019	2020	2021
Prestations versées	2 167 453 €	1 590 553 €	1 878 660 €
Cotisations appelées	1 347 286 €	1 275 156 €	1 364 129 €
Solde	-820 167 €	-315 397 €	-514 531 €

LA BRANCHE FAMILLE

	2019	2020	2021
Prestations versées	1 616 402 €	1 219 369 €	1 621 042 €
Cotisations appelées	9 863 032 €	7 714 046 €	10 890 329 €
Solde	+8 246 630 €	+6 494 677 €	+9 269 287 €

LA BRANCHE VIEILLESSE

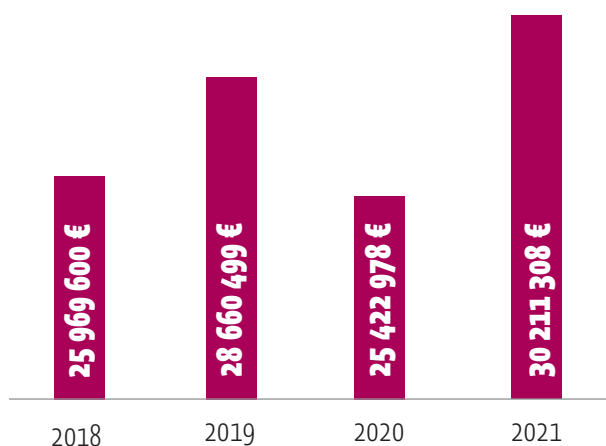
	2019	2020	2021
Prestations versées	11 897 493 €	12 601 031 €	13 187 992 €
Cotisations appelées	8 651 323 €	8 208 453 €	9 147 793 €
Solde	-3 246 170 €	-4 392 578 €	-4 040 199 €

LA BRANCHE MALADIE

	2019	2020	2021
Prestations versées	46 839 361 €	45 979 188 €	50 362 775 €
Cotisations appelées	8 798 858 €	8 225 324 €	8 809 057 €
Solde	-38 040 503 €	-37 753 864 €	-41 553 718 €

Cette tendance à la hausse est expliquée par les régularisations des administrations sur le volet famille suite à la signature du protocole transactionnel CPS - Etat de décembre 2020. Il s'agissait de régulariser sur une base négociée les cotisations antérieures à 2020 et à appliquer le droit opposable pour la suite, en référence aux modalités de l'arrêté du 12 septembre 1983 en son article 3. Les paiements ont été reçus pour la majorité en 2021.

ÉVOLUTION DES COTISATIONS RECOUVRÉES



CHIFFRES

RECETTES

30 211 308 €

DE COTISATIONS APPELÉES

DPAE



2 054

Déclaration
Préalable à
l'Embauche

641 COMPTES ACTIFS
EMPLOYEURS

403

Entreprises



238

Travailleurs
indépendants

PRÉ-CONTENTIEUX

19

AVIS AMIABLES ENVOYÉS

pour

700

MISES EN DEMEURES
ENVOYÉES



ENVOIS CONCERNANT LE CONTENTIEUX AMIABLE

Après constatation du faible impact des avis amiables, de la charge de travail induite et des délais de recouvrement rallongés, il a été acté l'envoi direct de la mise en demeure lorsqu'à l'issue du traitement mensuel le compte du cotisant n'est pas à jour. Ceci explique les 76,5% de baisse d'envois d'avis amiables. Seulement 19 avis amiables ont été envoyés en 2021 (contre 81 en 2020) par le service recouvrement et relations aux entreprises aux employeurs et travailleurs indépendants ayant un retard de paiement de leurs cotisations.

700 mises en demeure ont été envoyées par courrier recommandé avec accusé de réception en 2021, contre 326 en 2020 (soit une augmentation des envois de 114%).

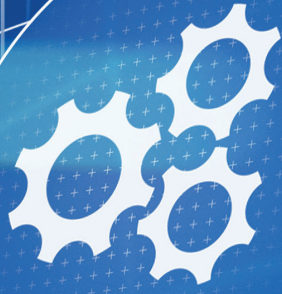
NOUVELLE DADS

Après un travail avec les partenaires extérieurs et le service communication, il a été proposé aux employeurs une nouvelle feuille de Déclaration Annuelle de Données Sociales (DADS). Cette nouvelle DADS à compléter avec un programme tableur, facilite la saisie des données et des calculs pour une meilleure complétude et un gain de temps pour nos assurés.

LES RESSOURCES TRANSVERSES



SERVICE



13



PÔLE ACHATS - BUDGET :
GÉRER LES MARCHÉS PUBLICS,
LES COMMANDES & LES STOCKS



PÔLE MOYENS GÉNÉRAUX :
VEILLER AU BON FONCTIONNEMENT DE
LA STRUCTURE (ENTRETIEN, TRAVAUX...)



PÔLE RESSOURCES HUMAINES :
GÉRER LE RECRUTEMENT, LES DOSSIERS
SALARIÉS (CONGÉS, FORMATIONS, SALAIRES...)



PRINCIPALES INFOS

L'année 2021 a été marquée par la réorganisation du service des Ressources Humaines et Financières avec l'intégration du service des Moyens Généraux. Ainsi le service des Ressources internes créé le 1^{er} septembre 2021 comprend les pôles Ressources Humaines, Achats et Budget, et Moyens Généraux. Des transferts d'activités pour une meilleure répartition et une continuité de service ont été opérés.

LE PÔLE ACHATS-BUDGETS

1768

Bons de commandes
réalisés

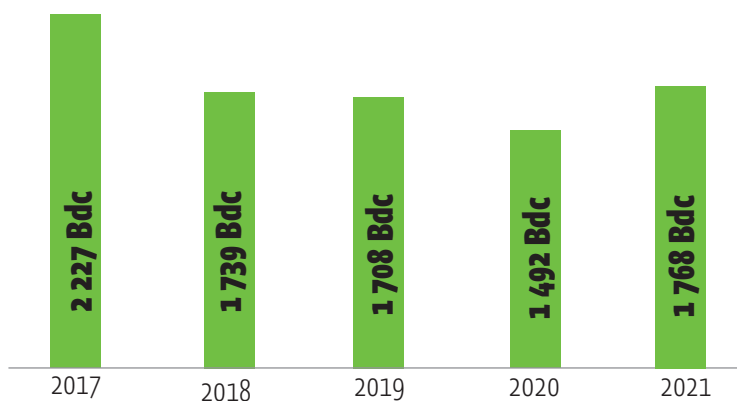
3

Marchés publics
attribués



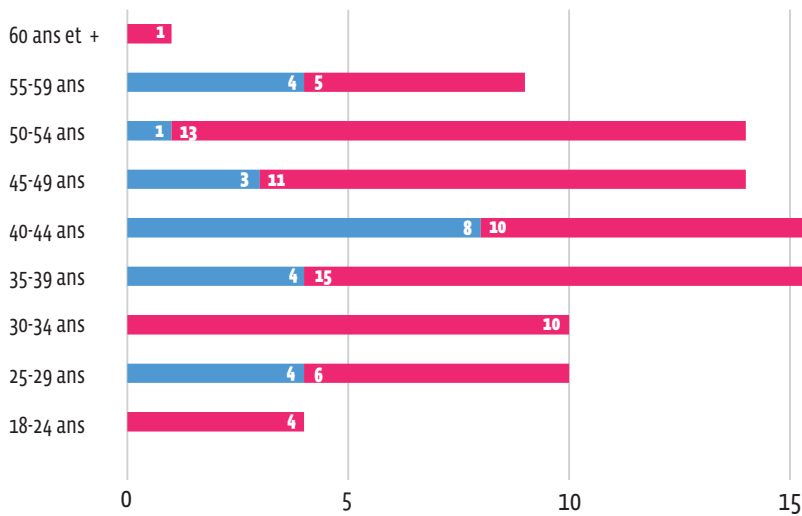
Il est important de signaler que l'inventaire
du matériel et du mobilier a été finalisé et
informatisé

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE BONS DE COMMANDES

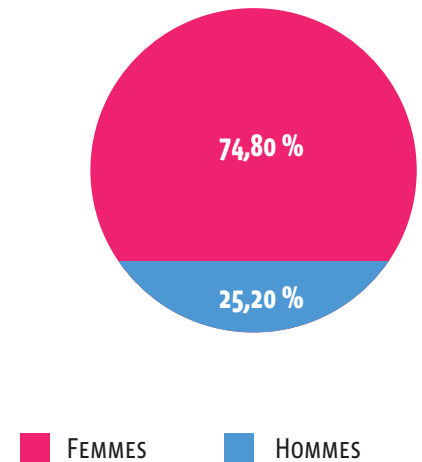


LES RESSOURCES HUMAINES

LA PYRAMIDE DES ÂGES DE L'EFFECTIF (CDI)



SOIT, SUR L'ENSEMBLE DES EFFECTIFS :



DOSSIERS SALARIÉS

FORMATION PROFESSIONNELLE

271 jours de formation (incluant les formations médicales et paramédicales obligatoires financées par l'assurance maladie) ont été suivis au total par **56 agents** (CDI concernés) : pour un total de **41 actions de formations**.

SALAIRE

En 2021, le montant total versé pour l'intéressement était de **63 640,84€** partagés entre 110 salariés (CDI ou CDD respectant des conditions d'ancienneté et une durée de contrat spécifiée dans le protocole).

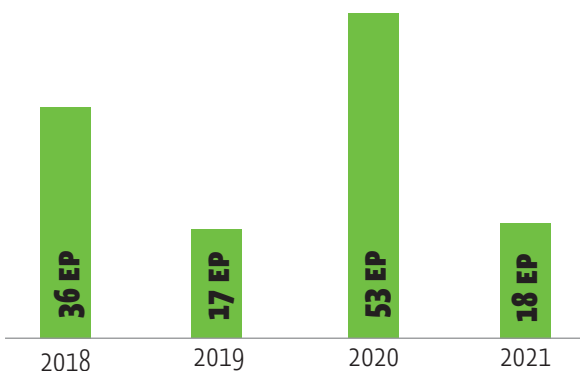
Le taux d'atteinte des objectifs fixés pour 2020 a été de 71,68%. Le montant maximal retenu pour calculer la base est celui de la branche maladie, en 2021 il était de 1 029,82 €. Nous avons donc versé une prime maximale de **738,17 €**.

GESTION DES CARRIÈRES

6 agents ont pu bénéficier d'une mobilité interne : 1 reclassement professionnel, 3 transferts dû à une réorganisation et 2 mobilités volontaires.

18 entretiens professionnels (EP) ont été réalisés par le service des ressources humaines en 2021.

Évolution du nombre d'EP menés :



CHIFFRES

107 SALARIÉS au 31 décembre 2021, dont **74,80 %** DE FEMMES

MOUVEMENT DE PERSONNEL

46 CDD et **10** CDI (8 DU À DES DÉPARTS ET 2 CRÉATIONS DE POSTES)

7 DÉPARTS : { 3 démissions, 2 licenciements, 2 départs à la retraite }

ABSENCE

3 024 JOURS D'ABSENCE

2 560 pour maladie
224 pour congé maternité
99 pour congé maternité convention 45 jours
9 pour accident du travail / MP
134 autres (enfants malades, événements familiaux...)

2 accidents de travail sans arrêt
3 maladies professionnelles dont 1 avec arrêt
1 temps partiel thérapeutique



LES MOYENS GÉNÉRAUX



TRAVAUX

AU SIÈGE DE LA CPS

- Réception des travaux du marché Extension et réhabilitation des façades
- Démarrage des travaux relatifs au marché "Chauffage/ventilation/plomberie/sanitaires avec un changement de la fournaise.
- Réception des travaux Électricité et Système de Sécurité Incendie.
- Changements des revêtements de sol, des plafonds et des peintures pour plusieurs bureaux.
- Aménagement de la nouvelle cafétéria et de la salle polyvalente.

AU CENTRE DE SANTÉ

- Réception des travaux Électricité et Système de Sécurité Incendie

ENTRETIEN DES LOCAUX

La mission d'entretien des locaux du siège de la CPS a été transférée à une entreprise extérieure après le départ à la retraite d'un agent d'entretien. De cette décision a découlé une réorganisation de l'équipe d'entretien sur le Centre de Santé.

ORGANISATION DU SERVICE

Un agent des Moyens Généraux a été transféré au service Accueil-Affiliation & Flux entrants avec l'activité courrier pour un recentrage du service sur l'entretien des locaux et du matériel.

CHIFFRES

4 000 M²

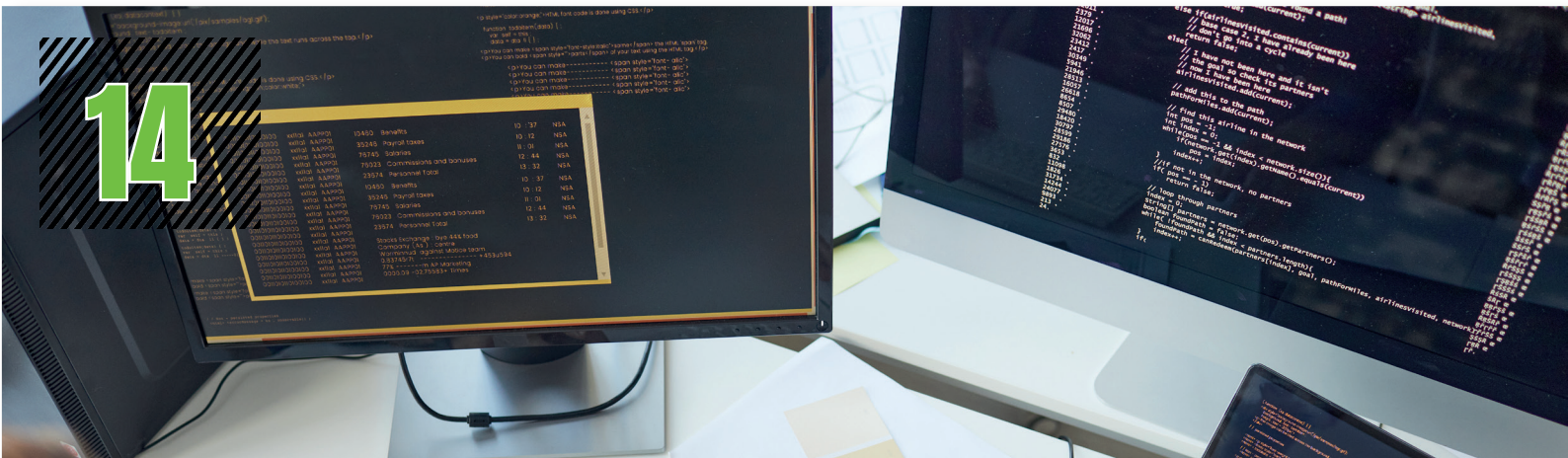
À ENTRETIEN RÉPARTIS SUR 4 SITES



47 OPÉRATIONS DE DÉDOUANEMENT
(Sydonia + réception et transport)

GESTION DES DÉCHETS

328 KG DE DASRI et + de 3 030 KG DE PAPIERS BROYÉS



14

DÉVELOPPER DES APPLICATIONS INFORMATIQUES POUR RÉPONDRE AUX SPÉCIFICITÉS CPS



GÉRER LE SYSTÈME INFORMATIQUE



METTRE À JOUR LES LOGICIELS AFIN DE RÉPONDRE AUX BESOINS DES DIFFÉRENTS SERVICES



PRINCIPALES INFOS

NOUVEAUX CONTRATS

Le service informatique a recruté en 2021 un nouvel informaticien qui sera dédié au support technique Windows et viendra en renfort sur le développement des applications CPS. De plus, nous avons contractualisé avec un nouveau prestataire qui doit fournir un appui technique du transfert des bases et outils actuels vers la solution Windev/MySQL.

LES CHANTIERS DU SERVICE

LES CHANTIERS FINALISÉS EN 2021 :

- Renouvellement du parc informatique (des postes clients) avec une migration vers Windows 10.
- Production du nouvel outil de gestion du recouvrement développé en interne.
- Transfert des données vers les nouvelles bases grâce à l'écriture de programmes de conversion pour traiter les données existantes.

LES CHANTIERS DÉBUTÉS EN 2021 :

- Réécriture de l'applicatif CPS sous Windev.

MIGRATION DE L'INFRA-SERVEURS

en 2021, il y a eu un changement des 4 serveurs de virtualisation et le retrait des 2 contrôleurs de domaine pour les virtualiser, avec un passage de Hyper-V à VMware (conversion de toutes les machines virtuelles durant la phase de migration).

CHIFFRES



424

DEMANDES G-INTERV
(↗ de 83%)

163

MISES À JOUR DE L'APPLICATIF CPS
(correctifs, évolutions réglementaires...)

15



ASSURER LES RELATIONS DE PRESSE AVEC SPM 1^{ÈRE} ET PROGRAMMER LES INTERVIEWS



PROMOUVOIR LES ACTUALITÉS ET NOUVELLES PRESTATIONS MISES EN PLACE À LA CPS



METTRE À JOUR L'INTRANET AVEC LES INFORMATIONS NÉCESSAIRES À NOS SALARIÉS



PRINCIPALES INFOS

COMMUNICATION EXTERNE

Les informations de l'offre de service CPS, ainsi que l'actualité, sont diffusées par le biais de multiples canaux :

- le site internet de la CPS : www.secuspm.com,
- la page Facebook de la CPS,
- diffusion de nombreux dépliants relatifs aux activités de l'ensemble des branches et d'affiches dans le cadre de nos campagnes de communication,
- participation à des reportages télévisés ou des émissions radio pour expliquer les prestations,
- l'alimentation du site cheznoo.net pour nos divers évènements et communiqués.

LES CAMPAGNES MENÉES

Les campagnes d'informations au public menées en 2021 sont :

- Les déclarations de ressources
- Les changements de situations
- L'assurance Voyage
- L'affiliation des étudiants hors de l'archipel
- Le Covid-19 : les arrêts dérogatoires et le dispositif d'indemnisation des interruptions de travail, prise de rendez-vous sur Doctolib' pour les tests PCR, procédures évasan ...
- L'enquête de satisfaction 2021

Relais des campagnes de santé publique :

- Le mois sans tabac (interne et externe)
- La vaccination contre la grippe (interne et externe)
- Octobre rose (seulement en interne)

COMMUNICATION INTERNE

Au niveau de la communication interne, une information continue en temps réel par le biais de l'intranet permet aux salariés d'être au fait des actualités de la CPS. Le service communication publie des photos des interventions des différents services, les mises à jours de l'agenda des réunions et évènements, les comptes rendus des différentes rencontres, les nouveautés réglementaires pour les salariés, les ateliers QVT, les informations relatives à la vie de l'entreprise...

CHIFFRES

PAGE FACEBOOK

148

PUBLICATIONS

+ de 4 000 visites de la page
+221 abonnés pour 1075 abonnements au total
1 200 personnes touchées par publication (moy.)
13 420 interactions sur la page



SITE INTERNET

60 441

VISITES SUR SECUSPM.COM



+ de 5 000 visites par mois
31 articles d'actualités publiés

INTRANET

140

PUBLICATIONS

avec 99 vues par article en moyenne



RELATIONS MÉDIA

42

CONTACTS

pour infos, interviews, chiffres...



1 PARTICIPATION AU FORUM DES ÉTUDIANTS EN AVRIL 2021 - partenariat CPS/CT/DCSTEP/Pôle Emploi

16

**FURNIR DES
COMPTES FIABLES
D'ANNÉE EN ANNÉE**



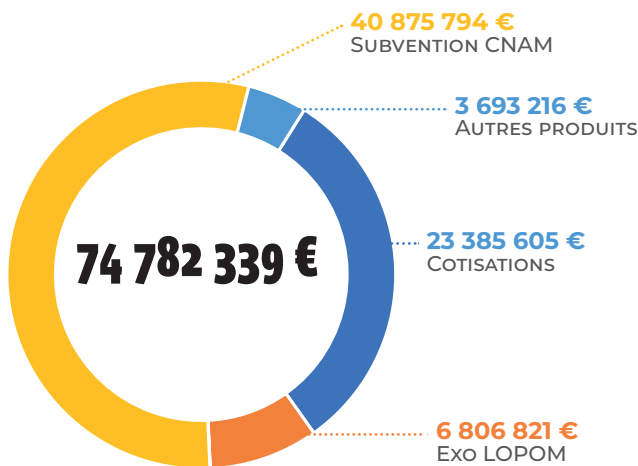
**ÉTUDIER LES PRODUITS ET
DÉPENSES DE L'INSTITUTION**



**PAYER LES CHARGES FIXES
(SALAIRES, IMPÔTS) ET LES DÉPENSES
COURANTES (ACHATS, FACTURES...)**

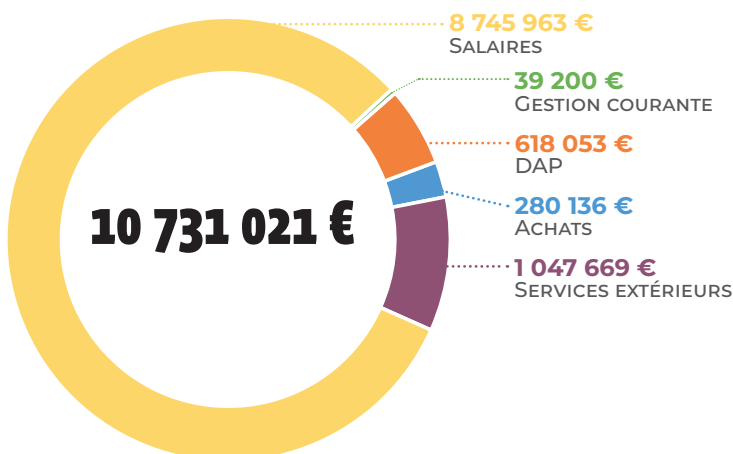


RÉPARTITION DES PRODUITS

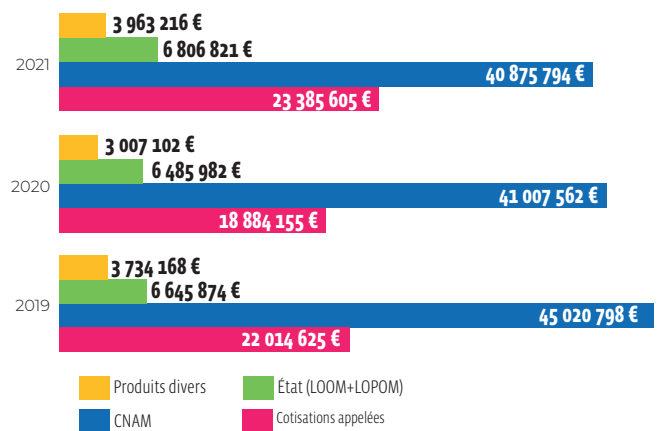


N'apparaît pas sur le graphique : LES EXO COVID POUR 18 882 €

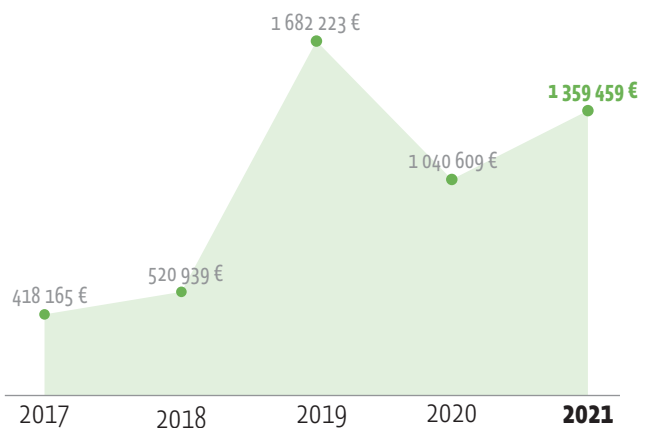
RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR POSTE



ÉVOLUTION DES PRODUITS SUR LES 3 DERNIÈRES ANNÉES



ÉVOLUTION DES INVESTISSEMENTS



Répartit comme suit :

- 1 278 804 € pour la CPS
- 80 655 € pour le Centre de Santé

17



**ASSISTER LA CPS EN APPORTANT
UNE EXPERTISE JURIDIQUE**



**FORCER LE RECOURVEMENT
DES CRÉANCES**



**REPRÉSENTER LA CPS DEVANT
LES TRIBUNAUX**



CHIFFRES CLÉS

**COMMISSION
RECOURS
AMIABLE**



**4 commissions
POUR
27 demandes**

dont **19** dossiers traités
11 rejets
8 accords
2 régulations hors CRA
6 dans l'attente d'une
expertise médicale



MÉDIATION

6

AUCUNE SAISIE
DU TRIBUNAL S'EN EST SUIVIE

**19 DOSSIERS OUVERTS
RECOURS CONTRE TIERS**

AFIN DE RÉCUPÉRER LES DÉPENSES DE SOINS OU INDEMNITÉS
JOURNALIÈRES AUPRÈS D'UN TIERS RESPONSABLE D'UN ACCIDENT OU DE SA
COMPAGNIE D'ASSURANCE.

RECOURVEMENT FORCÉ DES COTISATIONS

73 DOSSIERS MIS EN TRAITEMENT

DONT :

73 contraintes envoyées
71 significations par huissier
9 exécutions par huissier

**300 ? SOLICITATIONS
DES SERVICES CPS**

15 TRAVAUX SUR DES CONVENTIONS
38 NOTES JURIDIQUES
189 SOLLICITATIONS EXTÉRIEURES

220 068,14 €

SOMME RECOURVÉE

.....**SUR**.....

258 170,61 €

SOMME RÉCLAMÉE

S O I T

85 %

**TAUX DE
RECOURVEMENT**

FRAUDE **COOPÉRATION
JUSTICE**

**12 DOSSIERS OUVERTS
POUR FRAUDE**





L'OFFRE DE SERVICE EN SANTÉ



Rue de
11 Novembre

CENTRE-SOINE

18

**OFFRIR DES SOINS DE PREMIER
RECOURS DE QUALITÉ À LA
POPULATION**



**VENIR RENFORCER L'OFFRE DE
SOINS DENTAIRE SUR
L'ARCHIPEL**



**PROPOSER DES SOINS DE
SUIVIS DE KINÉSITHÉRAPIE
ET D'ORTHOPHONIE**



PRINCIPALES INFOS

LES EFFECTIFS

- Médecins : 4 ETP (3 pourvus au 31/12/2021)
- Dentistes : 2 ETP
- Orthodontiste : 1 temps partiel
- Infirmiers : 6 ETP, dont 1 coordinatrice
- Kinésithérapeutes : 4 ETP
- Orthophoniste : 1 ETP
- Assistantes dentaires : 2 ETP
- Pôle administratif : 3 ETP
- Secrétaires médicales : 2 ETP
- Régie des recettes : 1 ETP
- Responsable de service : 1 ETP

L'AUDIT

Un audit a été réalisé au Centre de Santé fin octobre 2021.

Les auditeurs se sont attachés à porter leur regard analytique et impartial sur l'organisation en place afin d'identifier les points forts et les points d'amélioration, et d'apporter des conseils pour consolider ces points de fragilité. Les conclusions de l'audit seront communiquées aux équipes du centre au printemps 2022.

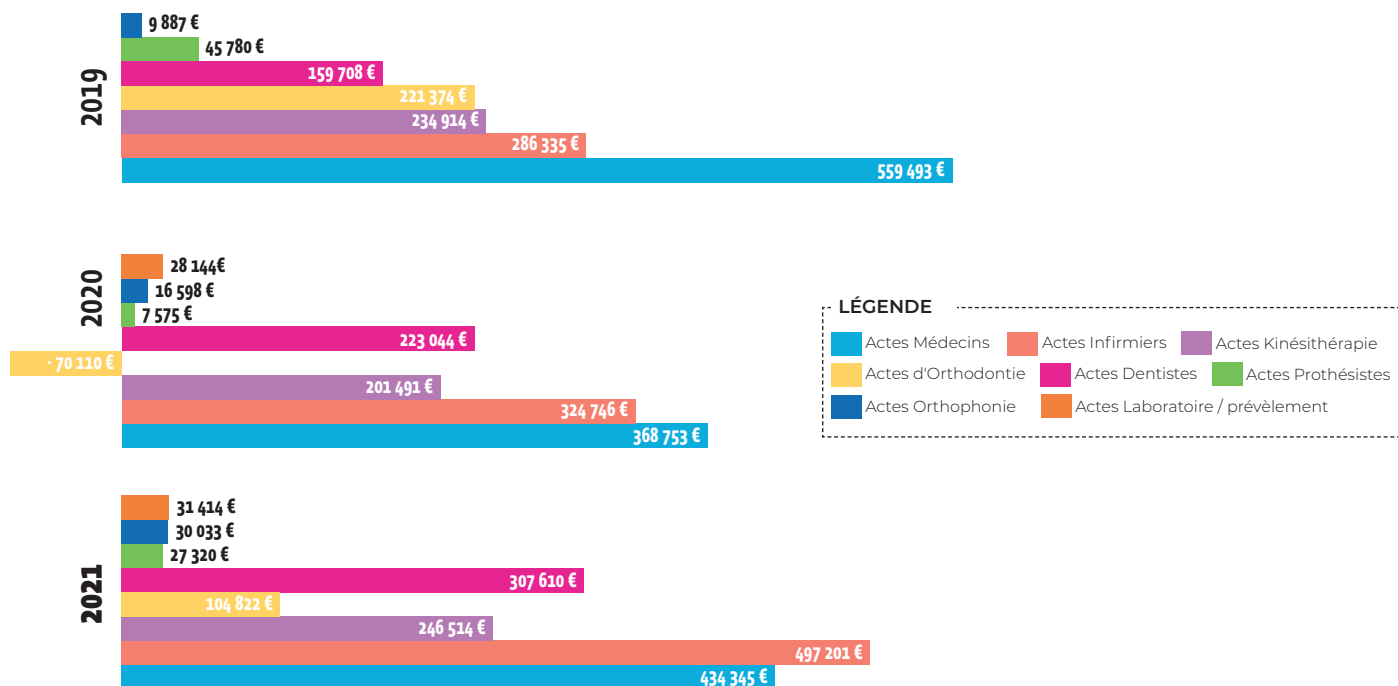
ÉVOLUTION ORGANISATIONNELLE

Le Centre de Santé s'est équipé d'un logiciel pluridisciplinaire. Depuis octobre 2021, une base patients unique est à la disposition des professionnels de santé, permettant à chacun d'alimenter les dossiers des patients par les éléments de leur discipline, créant ainsi un dossier unique pour les patients.

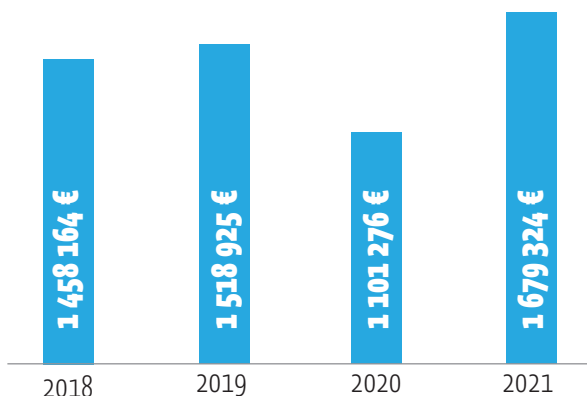
Cette évolution permet d'améliorer le service administratif apporté aux patients : l'accueil est en mesure de mieux répondre aux sollicitations des patients concernant la planification de leurs rendez-vous car ils accèdent à tous les plannings.

Nota : ce logiciel n'intègre pas les dossiers dentaires, car la réglementation très complexe de cette discipline nécessite un logiciel qui y soit uniquement consacré.

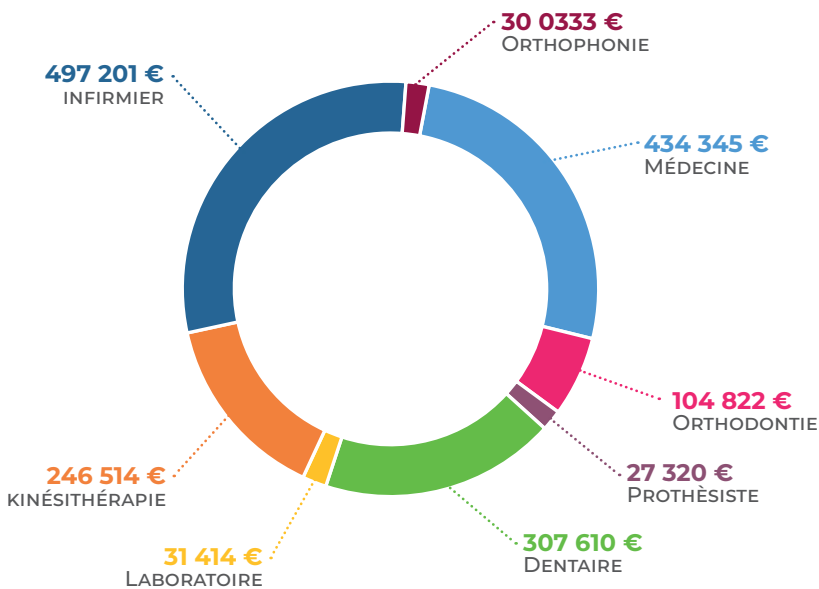
ÉVOLUTION DES PRODUITS SELON LES ACTES



ÉVOLUTION DES RECETTES



RÉPARTION DES PRODUITS PAR ACTES



CHIFFRES

RECETTES

1 518 925 €



12 002

CONSULTATIONS DE MÉDECINE GÉNÉRALE

9 997

ACTES DE KINÉSITHÉRAPIE



75 507

ACTES INFIRMIERS



4 MISSIONS D'ORTHODONTIE

ACTES DE DENTISTERIE 3 989

675

CONSULTATIONS



523

ACTES DE RADIO DENTAIRE



290

EXTRACTIONS



895

SOINS CONSERVATEURS



75

SOINS DE PRÉVENTION



1 016

ACTES DE PROTHÈSES



331

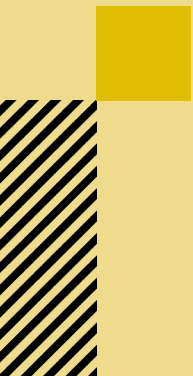
ACTES D'ORTHODONTIE



159

ACTES D'ENDODONTIE





**Caisse de
PRÉVOYANCE SOCIALE**
Saint-Pierre et Miquelon

Angle des boulevards Colmay et Thélot
Bp : 4220
Saint-Pierre et Miquelon
97500

